



## LE BULLETIN MUNICIPAL

Actualités et informations de la commune DECEMBRE 2019 - N°1

Actualités et informations de la commune de Treffendel DECEMBRE 2019 - N°1



*Comice agricole 2019*



Zoom sur le service  
administratif  
Pages 16 et 17

Comice Agricole  
Pages 20 et 21

Vie associative  
Pages 26 à 38



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 99 61 00 71

e-mail : [accueil@treffendel.fr](mailto:accueil@treffendel.fr)

Site Internet : [www.treffendel.fr](http://www.treffendel.fr)

mardi au vendredi : 08h00 à 12h00

samedi : 09h00 à 12h00

**Dernière levée postale :**

en semaine à 15h45

le samedi à 11h30

**La poste la plus proche :**

Plélan-le-Grand 02 99 06 95 70

ouvert du lundi au vendredi de

9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

samedi : 9h00 à 12h00

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE DE TREFFENDEL

Tél : 02 99 06 13 21

mercredi : 10h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

jeudi : 16h30 à 18h30

samedi : 10h30 à 12h30

e-mail : [bibliotheque.treffendel@orange.fr](mailto:bibliotheque.treffendel@orange.fr)

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE DE PLELAN-LE-GRAND

Tél : 02 99 61 80 03

e-mail : [mediatheque.plelan@wanadoo.fr](mailto:mediatheque.plelan@wanadoo.fr)

Site Internet : [mediaplelan.free.fr](http://mediaplelan.free.fr)

**Bibliothèque :**

mardi : 16h30 à 19h

mercredi : 10h à 12h / 14h à 18h

vendredi : 16h à 19h

samedi : 10h à 12h / 14h à 17h30

**Espace multimédia :**

mercredi : 14h à 17h30

jeudi : 14h à 16h

vendredi : 17h à 21h

samedi : 10h à 12h / 14h à 17h

## PERMANENCES DES ÉLUS A LA MAIRIE sur rendez-vous

*Françoise Kerguelen, Maire*

*Laurent Persehaie, 1<sup>er</sup> adjoint :*  
Urbanisme, finances.

*Chantal Le Rossignol, 2<sup>e</sup> adjointe :*  
Affaires scolaires, périscolaires, jeunesse, famille.

*Bernard Hervault, 3<sup>e</sup> adjoint :*  
Bâtiments communaux, service technique.

*Pierre Persehaie, 4<sup>e</sup> adjoint :*  
Voirie, assainissement

## SOMMAIRE

Editorial	3
Décisions du Conseil Municipal	4 à 7
Activités municipales	8 à 25
Comice agricole	20 à 22

Vie associative	26 à 38
-----------------	---------

Informations territoriales	39 à 46
En Brocéliande	43

Informations diverses	46 à 51
Activités économiques	51 à 55

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

**PLELAN-LE-GRAND (02 99 61 87 27)**

lundi, jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

samedi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

**LE VERGER (02 99 07 45 55)**

lundi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

samedi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

## BULLETIN MUNICIPAL N° 1 - DECEMBRE 2019

Direction de la publication : Françoise KERGUELEN, Maire

L'équipe rédactionnelle : Françoise Kerguelen, Charléric Bancheureau, Patricia Raffegau, Michèle Raulline, Guénaëlle Robin

Saisie des textes et mise en page : Jacqueline Tirel - Impression : imprimerie Pierre de Guer

Tirage 500 exemplaires Dépôt légal à parution

Comme les années passées, cet édito retrace l'actualité de notre commune. Et comme vous pourrez le constater, encore une fois, cette année a été riche en travaux, activités et animations.

Treffendel peut se targuer, pour une petite commune, d'avoir une vie associative diverse, très active et attractive.

Il s'agit ici de la dernière édition préparée par l'équipe municipale actuelle puisque dans trois mois les élections vont renouveler les élus municipaux.

Pour raison électorale, ne seront évoqués, dans ce bulletin dans sa partie « vie municipale », que les travaux en cours ou fin de réalisation.

Ainsi, un point sera fait, sur les projets, entre autre le projet « boulangerie » très attendu par la population, la finalisation des travaux de la station d'épuration, et les divers travaux effectués au cours de l'année écoulée.

Je laisse à mes adjoints le soin de développer plus amplement ces sujets.

Je veux aussi profiter de ce dernier bulletin, pour remercier l'ensemble des élus dans leurs engagements « communal » et « communautaire », tant au sein du conseil municipal que dans les diverses commissions.

En septembre dernier, le multi accueil communautaire « La Cabane » a ouvert ses portes au sein de l'espace dédié à l'enfance Jeunesse « La Canopée » sur Plélan le Grand. C'est le premier équipement dédié à la petite enfance.

Vous aurez plaisir, je pense, à lire l'article concernant le Comice Agricole. Je vous remercie d'avoir été aussi nombreux à venir, voir, découvrir, soutenir nos agriculteurs. Un merci spécial à Lionel Le Meur pour le talent qu'il a su développer afin de mettre en images et avec beaucoup de sensibilité tous les nombreux témoignages sur l'évolution de l'agriculture de notre canton dans le documentaire « 70 ans de passion ». Une re-

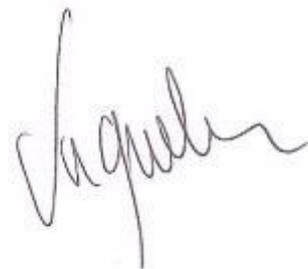
diffusion de ce documentaire doit être programmée prochainement au cinéma l'Hermine de Plélan-le-Grand. Au cinéma la Bobine de Bréal/Montfort, c'est plus de 200 personnes qui ont découvert ou redécouvert ce film qui avait déjà été projeté durant la journée du comice. Merci encore à toute l'équipe nombreuse du Comice pour ce grand moment de convivialité et de découverte, c'est avec beaucoup de plaisir que nous les avons accueillis.

Enfin, les « crampons » ont pu fouler le nouveau terrain synthétique de football communautaire. Ce nouvel équipement donne une autre dimension à l'espace foot de la rue es Cholet.

Comme vous pouvez le constater, via ces deux réalisations (terrain de football synthétique de Treffendel et de Bréal/Montfort), la Communauté de Communes de Brocéliande participe au « mieux vivre » sur nos communes en apportant des équipements de qualité pour la population, dans le cadre de ses compétences.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux le vendredi 10 janvier 2020 à 19h00.

*Françoise Kerguelen,  
Maire*




INVITATION



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ  
Vendredi 10 janvier 2020  
à 19h00

## Séance du jeudi 13 juin 2019 (principales délibérations)

**Conseil municipal : intégration de Mme LE TIEC Nolwen, Conseillère municipale**

Après la démission acceptée par la Préfecture de Monsieur Franck Sauvage, conseiller municipal, Madame Nolwen Le Tiec, « suivant de liste » accepte le statut de conseillère municipale en remplacement du conseiller démissionnaire.

**Elections 2020, accord local du nombre de délégués communaux par commune**

Après un débat pesant les avantages et inconvénients des différents scénarii, il est proposé de retenir la possibilité N° 4, à savoir 30 membres au total :

Bréal = 10, Plélan = 6, Saint-Thurial = 4, Paimpont = 3, Maxent = 2, Monterfil = 2, Treffendel = 2 et Saint-Péran = 1.

**Terrain de football synthétique : actualisation de la convention de mise à disposition du terrain communal**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la mise à jour de la convention Commune / Communauté de Communes en date du 26 novembre 2018 par une annexe représentant les nouveaux numéros de parcelles.

**Projet de réhabilitation d'une maison en boulangerie : prêt à contracter**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, moins une abstention (Rosan Moreno), de retenir l'offre du CMB pour un prêt d'un montant de 320 000 € qui sera affecté aux travaux de construction d'une boulangerie, pour un période de 20 ans, au taux de 1,13 %.

**Subvention OGEC (Ecole Privée St-Malo) : re-calcule pour l'activité « piscine »**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention pour l'activité « piscine » à l'OGEC, pour l'école privée d'un montant de 2 467,04 €.

**Station d'épuration : assistance technique : convention SAUR**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition de la SAUR, à raison d'une rémunération forfaitaire annuelle de 9 916 € HT, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

**Travaux bâtiments communaux : réfection toiture ex-école publique + foyer foot et remplacement du surpresseur aux vestiaires du terrain de football**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de retenir le devis de MSF Multi Services Fresnel pour les travaux de réfection de la toiture de l'ex-école publique et du foyer foot à raison de 18 320,47 € TTC ;
- de retenir le devis de PAVOINE pour le remplacement du surpresseur aux vestiaires du terrain de football à raison de 7 468,81 € TTC.

**Tarifs cantine année scolaire 2019 - 2020**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer comme suit les tarifs cantine :

- tarif Enfant - Commune = 3,53 € le repas ;
- tarif Enfant - Hors-Commune = 4,83 € le repas ;
- tarif Adulte = 5,75 € le repas.

D'appliquer ces tarifs pour la rentrée scolaire 2019 – 2020.

**Tarifs garderie périscolaire – 2019 -2020**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer comme suit les tarifs garderie :

- 1,06 € de l'heure de garderie, facturé à la ½ heure, soit 0,53 € par ½ heure ;
- de maintenir la gratuité du goûter ;
- d'appliquer ces tarifs pour la rentrée scolaire 2019 – 2020.

**Droit de Prémption Urbain**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son Droit de Prémption urbain sur la parcelle bâtie B n° 1405, 12 allée des Rossignols.

**Renouvellement du dispositif « Argent de poche »**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de renouveler le dispositif « Argent de poche » pour l'année 2019, pour les jeunes de 16 à 18 ans, du 8 au 10 juillet 2019 (après-midi).

Après chaque réunion de conseil municipal, le compte rendu peut être consulté sur le site Internet [www.treffendel.fr](http://www.treffendel.fr)

[rubrique « Ma commune »](#) - [« Vie municipale »](#) - [« Réunions du conseil municipal »](#)

## Séance du jeudi 11 juillet 2019 (principales délibérations)

**Etude sur la gestion du service d'assainissement – station d'épuration : marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : choix du bureau d'études**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à raison de 9 voix pour, 1 abstention (Nolwen Le Tiec) et 1 voix contre (Patricia Raffegau), d'attribuer le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la gestion du service assainissement de la station d'épuration au cabinet NTE (35520 La Chapelle des Fougeretz) pour un montant de 1 375,00 € HT en tranche ferme et 8 525,00 € HT en tranche optionnelle.

**Rue des Landelles : extension du réseau « Eaux Usées » : devis complémentaire CISE TP**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis complémentaire de l'entreprise CISE TP de Ploërmel pour des travaux de branchement supplémentaire dans le cadre de l'extension du réseau Eaux Usées de la rue des Landelles à raison de 342,60 € HT – 411,12 € TTC.

**Agents du groupe scolaire : nouveaux contrats au 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de diminuer le poste Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à 32h50/35<sup>ème</sup> – Michèle Ruelloux – souhait de l'agent ;
- de supprimer le poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1<sup>ère</sup> classe à raison de 34h75/35<sup>ème</sup> – Disponibilité de Delphine Robert ;
- de modifier le poste d'Adjoint Technique à raison de 26/35<sup>ème</sup> – poste titulaire de Patricia Fresnel pour assurer le remplacement partiel de Delphine Robert en disponibilité ;
- d'augmenter le poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2<sup>ème</sup> classe à raison de 32h/35<sup>ème</sup> pour assurer la garderie périscolaire du matin – remplacement de Delphine par Christèle Chicard + souhait de l'agent d'horaires complémentaires ;
- d'augmenter le poste d'Adjoint technique à raison de 34h/35<sup>ème</sup> pour renfort de ménage dans certains bâtiments communaux pour Anita Poulain ;
- d'augmenter le poste d'Adjoint technique à raison de 12h/35<sup>ème</sup> – contractuelle – Véronique Racineux – (heures complémentaires ménage ALSH du mercredi + vacances scolaires).

Tous ces nouveaux contrats prendront effet à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 les horaires actuels des postes des agents ci-dessous seront maintenus :

- Valérie Courteille : Adjoint technique à temps complet (35h)
- Annick Chaurin : Adjoint technique à raison de 10,25/35<sup>ème</sup>
- Jocelyne Frérou : Adjoint technique à raison de 4,75/35<sup>ème</sup>

**Agents communaux : paiement des heures complémentaires et supplémentaires**

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le paiement des heures complémentaires et supplémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale par le personnel stagiaire, titulaire et non titulaire de la collectivité, dans la limite réglementaire d'un volume qui n'excède pas 25 heures supplémentaires par mois et sur présentation d'un décompte déclaratif dressé par l'autorité territoriale, pour l'ensemble des agents dont le grade de rémunération autorise le versement d'heures supplémentaires et complémentaires.

**Programme de voirie 2019 : travaux complémentaires + Décision Modificative N° 03 Budget COMMUNE**

Le conseil municipal décide, à raison de 9 voix pour, 1 voix contre (Patricia Raffegau) et 2 abstentions (Claudine Weber et Nolwen Le Tiec) :

- d'accepter le devis d'Eurovia pour des travaux complémentaires de la rue du Bas-Bourg à raison de 7 647 € HT ;
- d'accepter, à l'unanimité, le devis d'Eurovia pour la surface supplémentaire de 75 m<sup>2</sup> concernant les trottoirs du lotissement de la Cour Détoc à raison de 1 980 € H.T.

**Locations terres : parcelles YE N° 48 et YE N° 62**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de conclure une location précaire d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour la parcelle communale YE 62 au GAEC de la Ruelle, moyennant un fermage de 129,05 € + impôts locaux, renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties dans un délai de deux mois à la date anniversaire de la location précaire.

**Acquisition d'une armoire chauffante pour la salle polyvalente**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir une armoire chauffante GN 17 – BOURGEAT pour la salle polyvalente auprès des Etablissements Label Table de Vezin-le-Coquet, à raison de 2 793 € HT / 3 351,60 € TTC.

**Projet « Boulangerie » : lancement de l'appel d'offres**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lancer l'appel d'offres concernant le projet de construction d'une boulangerie estimée à 305 591 € H.T., dans le cadre d'une procédure adaptée.

**Droit de Préemption Urbain**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain sur les parcelles bâties B n° 1515 / 1521 et 1720 rue du Bignon.

**Droit de préférence**

La commune dispose d'un droit de préférence sur la vente de parcelles de terres agricoles lorsqu'il existe une haie classée. Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

De ne pas faire valoir son droit de préférence sur la parcelle YA n° 87, située au lieu-dit « les vignes » d'une surface de 75 ares 60 ca.

Séance du jeudi 12 septembre 2019 (principales délibérations)

**Communauté de Communes de Brocéliande : Destination Brocéliande – Gouvernance – création d’un syndicat fermé**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’accepter l’adhésion de la Communauté de Communes de Brocéliande au Syndicat mixte fermé Destination Brocéliande.

**Communauté de Communes de Brocéliande : compétence « aménagement de l’espace » : approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale chargée de l’Evaluation des Charges Transférées)**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’approuver le rapport de la CLECT concernant l’attribution de compensation pour la compétence « aménagement de l’espace ».

**Station d’épuration, vente des 2 turbines flottantes**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, de vendre d’occasion, les deux turbines flottantes de l’ancienne station d’épuration, à raison de 5 000 € à la SAUR de Mordelles.

**Projet de construction d’un préau devant la salle de sports : honoraires architecte**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, de retenir la proposition d’honoraires du cabinet EON Architecture de Plélan-le-grand, pour le projet de construction d’un préau devant la salle de sports à raison de :

- 2 519,45 € HT, la prestation « Dépôt de Permis de Construire » DPC ;
- 1 799,61 € HT, la prestation « Projet » PRO.

**Contrat territorial du Bassin Versant du Meu : charte d’entretien des espaces des collectivités**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’engager la commune dans la démarche du Contrat Territorial du Bassin Versant du Meu en signant la nouvelle charte d’entretien des espaces des collectivités, version 2019.

**Terrain de football : vente d’occasion des 4 mâts d’éclairage public**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, de vendre d’occasion les 4 mâts existants d’éclairage public du terrain de football à la commune de Monterfil pour un montant de 5 000 €.

**Sanitaires de la place de l’église : travaux d’accès**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’accepter le devis d’Eurovia pour les travaux d’accès aux sanitaires publics de la place de l’église pour un montant de 3 077 € HT / 3 692,40 € TTC.

**Droit de Prémption Urbain**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, de ne pas faire valoir le Droit de Prémption Urbain sur la parcelle bâtie, cadastrée section B n° 1419p, d’une surface de 450 m<sup>2</sup>, 11 ter rue d’Armorique.

**Zone de la mairie : lancement de l’enquête parcellaire**

Le conseil municipal, à l’unanimité :

- maintient son souhait d’acquérir les terrains du périmètre de la zone de la mairie ;
- autorise Madame le Maire à lancer l’enquête parcellaire.

**Local « Etre’s » : installation d’un évier plonge : devis Hervault Sébastien**

Le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’accepter le devis de l’entreprise Hervault Sébastien, pour la fourniture et la pose d’un évier plonge au local communal situé derrière la médiathèque, à raison de 1 300,70 € HT.

Séance du mercredi 16 octobre 2019 (principales délibérations)

**Projet « Boulangerie » : choix des entreprises des lots 01 et 02**

Le conseil municipal décide, 10 voix pour, une opposition (P. RAFFEGERAU) et une abstention (N. LE TIEC), de retenir les entreprises suivantes :

**Lot 01 démolition / désamiantage**

– TNS d’Orgères pour 35 776,70 € HT

**Lot 02 VRD / Gros-Œuvre**

– CANEVET de Breteil pour 93 856,53 € HT

**Subvention OGEC : actualisation**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l’unanimité, de diminuer la subvention globale de l’OGEC, d’un montant de 2 890,95 €. Elle sera retirée au montant voté lors du Budget Primitif 2019, au titre de subvention de régularisation, suivant les effectifs de septembre 2019, ce qui porte le montant définitif pour l’année 2019 à 53 852 €.

## Séance du mercredi 16 octobre 2019 (principales délibérations) suite

**Redevance assainissement : tarifs 2020**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs redevance « assainissement » pour l'année 2020 ainsi :

- part fixe = 50 €
- part proportionnelle = 1,55 € le m<sup>3</sup>

**Indemnité de gardiennage église – Année 2019**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder à la paroisse « Saint-Judicaël en Brocéliande » une indemnité d'un montant de 120,97 € au titre de gardiennage de l'église pour l'année 2019.

**Création d'un poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité : dépôt de pains et journaux**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de créer un poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité à raison de 4 heures par semaine, le dimanche, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 jusqu'à l'ouverture de la boulangerie, au grade d'adjoint d'animation.

**Projet d'une unité de méthanisation**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable au projet de création d'une unité de méthanisation présentée par la SAS RUELLE METHAGAZ

**Balayage du centre-bourg**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition des Ets Théaud de St-Méen-le-grand pour un contrat de balayage du centre-bourg à raison de 92,50€ / heure (journée de 8h) et 94,50 € / heure (journée de 4h) – tarifs actualisables chaque année et ceci pour une période 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**Devenir du bar-tabac presse**

Après lecture d'un courrier de la propriétaire du bar-tabac presse, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un groupe de travail pour lancer une réflexion à ce sujet dont les membres sont :

- Françoise Kerguelen, Laurent Persehaie, Bernard Hervault, Chantal Le Rossignol et Charléric Bancheureau.

## Séance du jeudi 14 novembre 2019 (principales délibérations)

**Réhabilitation d'un bâtiment existant en boulangerie : choix des entreprises pour les marchés des lots N° 04 à N° 17. en HT**

- 04 : Traitement des bois :** Entreprise SAPA : 5 863 €
- 05 : Charpente / Bardage :** Entreprise PAYOU : 13 227,76 €
- 06 : Couverture / Etanchéité :** Entreprise PAYOU : 11 837,69 €
- 07 : Menuiseries extérieures et intérieures :** Ent JAMIN : 32 881,98 €
- 08 : Isolation / Cloisonnement :** Ent BETHUEL : 24 478,17 €
- 09 : Cloisons sandwich :** Ets Breta Equipement : 16 258,58 €
- 10 : Faux-Plafonds :** Entreprise. BETHUEL : 4 219,42 €
- 11 : Revêtements de sols :** Entreprise AUDRAN : 28 028,28 €
- 12 : Peinture :** Entreprise AUDRAN : 7 861,20 €
- 13 : Métallerie :** Etablissements GUILLAUME : 8 720 €
- 14 : Signalétique :** Entreprise. NORDSUD : 1 429 €
- 15 : Four et mobilier de vente :** Ent MERANPRO : 66 779 €
- 16 : Courants faibles et forts :** Entreprise PICARD : 30 161,51 €
- 17 : Chauffage / Ventil / Plomberie :** Ent PAVOINE43 742 €

**Subvention « Arbre de Noël » des deux écoles au vu des effectifs de septembre 2019**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter la subvention « Arbre de Noël 2019 » pour les écoles publique et privée, de la façon suivante :

- Ecole « Aurelie Nemours »** = 122 élèves x 5,55 € = 677,10 €
- Ecole « Saint-Malo »** = 79 élèves x 5,55 € = 438,45 €.

**Indemnité de conseil de Mr Chobelet, Receveur municipal**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à Mr Chobelet, Receveur Municipal, l'indemnité de conseil d'un montant net de 482,77 € pour l'année 2019.

**Convention de mise à disposition des vestiaires terrain de football : Commune / Foot Club Plélan Maxent FCPM**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la convention de mise à disposition des vestiaires du terrain de football avec le FCPM ;
- d'autoriser Mme le Maire à signer ladite convention.

**Création d'un poste « Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe » en remplacement du poste d'Adjoint technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint technique Principal 1<sup>ère</sup> classe (Mme Ruelloux Michelle) au 15 décembre 2019.

**Droit de Préemption Urbain**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son Droit de Préemption Urbain sur les parcelles bâties **B n° 1421**, 9 rue d'Armorique, **B n° 1554**, 14 rue de la Gallésie, **B n° 1431 - 1492**, 11 allée des Pinsons.

**Convention de certification pour la charte de l'institut du Galo**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à la convention de certification pour la charte de l'Institut du Galo.

**SMICTOM : inscription dans la démarche de récupération des mégots de cigarettes : acquisition de récupérateurs, Société MÉGO**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquiescer 4 dispositifs muraux de récupération de mégots auprès de la société MÉGO à raison de 125 € HT l'unité.

## Projets de Lotissements

Concernant le lotissement du « Closel », une bonne partie des lots est maintenant vendue et en cours de construction. (il reste 7 lots disponibles)

Le permis d'aménager du lotissement du « Champs du bois » est en cours d'instruction.

L'objectif est de réaliser les travaux de viabilisation de ce dernier au printemps 2020. Les travaux de finition du lotissement du « Closel » ainsi que le rond-point seront réalisés à la suite.



Sur la zone de la Mairie, nous avons reçu en mairie le 29 août 2019, l'arrêté préfectoral en date du 27 août 2019 déclarant d'Utilité Publique le projet d'aménagement par la commune de Treffendel ou son concessionnaire, l'EPF de Bretagne, du secteur de la mairie sur le territoire de la commune de Treffendel.

*La commune de Treffendel, ou son concessionnaire, est autorisée à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les terrains nécessaires à la réalisation du projet susvisé.*

*L'expropriation devra être accomplie dans un délai de cinq ans à compter de la date de l'arrêté préfectoral.*

*L'arrêté préfectoral emporte mise en compatibilité de Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Treffendel avec le projet.*

Nous allons donc pouvoir continuer d'avancer également sur ce projet pour lequel il reste encore quelques étapes : la saisine du juge de l'expropriation en fixation du prix et l'enquête parcellaire.

Le projet pourra donc se faire à la suite du projet du lotissement du « Champs du bois ».

pleinement mobilisés sur le sujet du PLUi depuis le mois de novembre 2017.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet politique du PLUi, a été achevé en novembre 2018, débattu dans les 8 conseils municipaux en décembre 2018 et en conseil communautaire le 02 février 2019.

Le printemps 2019 a été consacré à l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui concernent les zones futures à urbaniser.

Depuis le mois de mai, les élus travaillent à l'élaboration du règlement graphique (plan de zonage) et du règlement littéral du PLUi : ces documents seront communs aux 8 communes. Ils servent à définir ce que l'on aura le droit de construire, à quel endroit et comment.

La mobilité et le cadre de vie (patrimoine, paysages, bocage, forêt, cours d'eau, etc...) seront traités dans des Orientations d'Aménagement et de Programmation à l'échelle intercommunale intitulées OAP thématiques- dans une perspective de cohérence du territoire.

Le calendrier prévisionnel vise un arrêt du projet de PLUi en février 2020.

Rappelons que le projet de territoire (PADD) comprend 4 axes :

- 1) Préserver les atouts environnementaux du territoire et protéger le cadre de vie des habitants
- 2) Accompagner le développement de l'habitat dans la continuité d'une évolution démographique dynamique
- 3) Organiser le développement économique
- 4) Intégrer la mobilité

Une réunion publique de présentation est prévue le Jeudi 30 janvier 2020 de 20h00 à 22h30. Vous y êtes tous invité.

Le lundi 10 février 2020, un conseil communautaire spécifique sera dédié à l'arrêt du PLUi.

## PLUi



Comme déjà évoqué, cette année 2019 est marquée par l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

Les études dirigées par la Communauté de Communes de Brocéliande avancent. Les élus commu-

nautaires et communaux sont accompagnés par un groupement de bureaux d'études (Quarta, Atelier du Canal, Gwenaël MASSOT Architecte, Idéa recherche, Lexcap, Inddigo) et sont

Concernant la zone de la Mairie, suite à l'enquête publique qui a eu lieu du 08 janvier au 08 février 2019 dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, il a été reçu en mairie le 11 mars dernier, l'avis favorable du commissaire-enquêteur pour le projet. Le dossier suit donc son cours au niveau de la préfecture. Nous espérons toujours pouvoir négocier à l'amiable avec les propriétaires qui le souhaitent.

*Laurent PERSEHAIE,  
adjoint à l'urbanisme*

## Terrain de football synthétique

Ca y est, le terrain synthétique de football tant attendu par le club de foot de l'Eskouadenn a été livré début septembre comme prévu.

Pour rappel, il a été réalisé en EPDM (Ethylène-Propylène-Diène Monomère), caoutchouc synthétique. Ce matériau n'a pas les problématiques de toxicité du SBR (granulat de caoutchouc issus de broyat de pneu) ni d'odeur.

Le montant du projet porté par la Communauté de Communes de Brocéliande est de 722 271 € HT avec 165 000 € de subventions.



Une convention a été signée entre la Communauté de Communes de Brocéliande et le club de l'Eskouadenn pour son utilisation.

Le club du Foot Club Plélan Maxent (FCPM) a également des créneaux d'utilisation de ce terrain.

Une convention a donc été signée entre la commune et le FCPM pour l'utilisation du vestiaire foot en parallèle.

Tout le monde trouve un grand plaisir, par cette année très pluvieuse, à pratiquer le football sur ce terrain sans modération ! Certains jours, l'utilisation est non-stop du matin au soir.



## ELECTIONS MUNICIPALES 2020

### Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2020. Les deux tours auront lieu les 15 et 22 mars 2020

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits». Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

#### CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- l'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de **s'inscrire** sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative ;
- la possibilité pour le citoyen de **vérifier** lui-même **sa situation électorale directement en ligne**. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ;
- l'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra **s'inscrire directement par internet** sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020**  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°22669\*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020**

Ca y est, après de longs mois, les travaux de la station d'épuration touchent à leur fin.

La mise en route des éléments principaux a eu lieu en juillet (bassin d'aération, clarificateur...).

Les lits plantés de roseaux (pour l'assèchement des boues) sont en cours de finalisation ainsi que les travaux périphériques (clôtures – voirie). Tout ceci devrait se terminer d'ici la fin d'année.

Cette station va nous permettre d'améliorer la qualité des rejets de nos eaux d'assainissement et ainsi s'assurer de la conformité avec l'Agence de l'eau.

Elle va nous permettre également de nous projeter dans le temps avec l'urbanisation future.

La gestion de la station est actuellement conventionnée avec la SAUR jusqu'en juillet 2020 (assistance technique ponctuelle).

Nous travaillons actuellement avec le Cabinet NTE sur l'appel d'offres de Délégation de Service Public pour l'exploitation du service public d'assainissement y compris le traitement et la collecte sur la commune de Treffendel.

*Pierre PERSEHAIE,  
adjoit à la voirie*



## QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par ARS 35. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

### Résultats du contrôle réglementaire (Source : ARS 35) :

**Conformité bactériologique**      Nombre de prélèvements réalisés **46**      **100% de conformité**  
**Conformité physico-chimique**      Nombre de prélèvements réalisés **46**      **100% de conformité**

### Commentaires sur la qualité des eaux traitées et distribuées (source ARS 35)

L'eau distribuée au cours de l'année 2018 a été de bonne qualité microbiologique. Elle est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

	Teneur moyenne en nitrate (mg/l) [min – max]	Pesticides	Teneur moyenne en COT (carbone organique total) en mg/l [min – max]
<b>Référence / Limite de qualité</b>	<b>50 mg/l</b>	<b>0,1µg/l par molécule</b>	<b>COT : 2 mg/l</b>
UDI Paimpont-Etang Bleu (Treffendel, Iffendic, St Malon, St Péran...)	10,2 [6,7 – 12,8]	< seuil de détection	Max 0,6 mg/l
UDI Paimpont-Le Tertre (Campel, Maure, Paimpont, Plélan, St Thuriel...)	11,1 [6,7 – 14,4]	Traces	0,7 [0,5 – 0,9]
UDI Paimpont-La Chapiniais (Baulon, Goven, Lassy)	18,5 [6,2 – 37,6]	< seuil de détection	Max 0,8 mg/l
UDI Monterfil (Monterfil)	3,4 [2,7 – 5,0]	< seuil de détection	Max 0,2 mg/l

Les trihalométhanes (THM) correspondant aux sous-produits de désinfection de l'eau, en lien direct avec le COT, sont soumis à une limite réglementaire de qualité de 100µg/l. Les analyses réalisées sont conformes et les résultats sont compris entre 5,4 et 45,4µg/l sur les unités de distribution du secteur du Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont.

## Travaux sur canalisations et sur ouvrages : programme 2019-2020

Le Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont engage, à compter du 1<sup>er</sup> semestre 2020, un nouveau programme de travaux de renouvellement de canalisations et de travaux sur ouvrages. Montant estimatif des travaux 1.500.000,00 € HT.

Les travaux de renouvellement sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Commune	Lieux	Linéaire canalisations en mètre
TREFFENDEL	Haïches au Portal	2 920,00
		2 920,00
PLELAN-LE-GRAND	Rue du Marché et des Légendes	520,00
	Rues du Fief et de Saint Fiacre	648,00
	Le Moulin à Vent et Pont Muzard	1 080,00
		2 248,00
MAXENT	De la RD 63 au Haut Coudray	2 150,00
	La Petite Jeu	765,00
		2 915,00
PAIMPONT	De la Corne de Cerf aux Buttes	742,00
	Les Forges et le Moulin du Grand Bois	2 300,00
	La Volée et les Ruisseaux	1 180,00
	De Telhouët à la Chênaie	1 370,00
		5 592,00
SAINT THURIAL	De la RD 238 au Champ de l'Ane	1 640,00
		1 640,00
MONTERFIL	De la Boissière à Painvoisin	500,00
	De Lanriou à la Violais	570,00
	Des Couettes au Fougeray	1 020,00
		2 090,00
<b>TOTAL</b>		<b>17 405,00</b>

Ces travaux seront l'occasion d'une mise en règle des branchements qui seront tous renouvelés.

Les compteurs d'eau situés à l'intérieur ou à proximité des habitations seront déplacés sous citerneau en limite du domaine privé/public. Les interventions en domaine privé et à l'intérieur des habitations si nécessaire seront prises en charge par le syndicat et réalisées par une entreprise (non retenue à ce jour) qui prendra contact avec les riverains concernés afin d'évaluer les modalités d'intervention.

En octobre, des courriers d'information ont été adressés par le syndicat d'eau aux habitants concernés afin de mener à bien cette prestation.

Le chantier garantira l'accès des riverains à leur domicile, le passage des véhicules de secours, des livraisons dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

L'exploitant, SAUR, se chargera de prévenir les abonnés des coupures d'eau qui resteront limitées dans le temps.

Les dates plus précises d'intervention vous seront communiquées ultérieurement, dès lors que l'entreprise de travaux sera choisie.

### L'installation de la fibre sur la partie sud de Treffendel se poursuit.

C'est la société AXIANS qui entreprend les travaux pour le compte de Mégalis.

Afin de faciliter et sécuriser le passage de la fibre optique certains d'entre vous ont reçu un courrier de la mairie leur demandant de procéder à l'égagement des arbres sur leurs propriétés.

Tout retard dans l'égagement peut compromettre l'arrivée de la fibre.

Vous trouverez ci-dessous un croquis explicatif.

### REGLES D'ELAGAGE

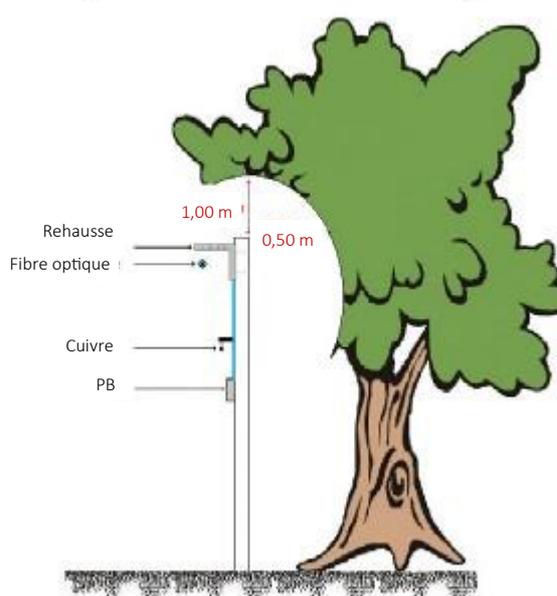
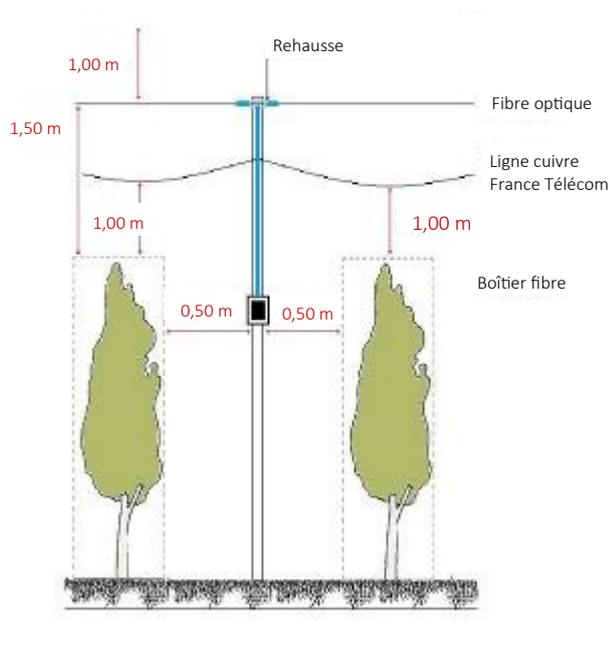
Le développement de la fibre optique est un programme communautaire.

Actuellement, le programme Bretagne Très Haut Débit en est à la seconde tranche de la phase 1 qui se poursuivra jusqu'à la fin 2020. Cela se traduit par le déploiement de la fibre optique sur une partie des communes de Maxent, Plélan et Treffendel. Pour notre commune, il n'y a que la partie Sud de concernée qui s'étend de la Zone Artisanale du Breil jusqu'à Maxent.

Le déploiement sur le reste du territoire se fera progressivement jusqu'à 2026.

Ci-dessous, un schéma sur les règles d'égagement, envoyé aux riverains du déploiement de la fibre mais qui peut-être utile à tous.

#### Zone à élaguer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique



### INSTITUT GALO

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de certification pour la charte de l'institut du Gallo, certification Niveau 1 / Livè1, basé à Rennes. L'objectif principal est de valoriser l'emploi du gallo dans la vie sociale, professionnelle et économique avec son logo et les différents niveaux de labellisation qui y sont définis. La cotisation annuelle est de 30 €.

La commune s'engage à :

- 1 – informer les habitants sur la langue gallo ;
- 2 – informer les habitants sur le Label et la Charte « Du gallo, Dam Yan, dam Vèr ! » ;

- 3 – rendre visible les éléments publicitaires du dispositif ;
- 4 – désigner une élue chargée du gallo : Madame Nolwen LE TIEC ;
- 5 – acquérir, mettre en valeur et développer un fonds de « langue et culture galloises » pour la médiathèque.



## Travaux et aménagements sur l'année 2019

**WC public** place de l'église  
Aménagement paysager courant de l'hiver

**Hangar communal**  
Bardage de l'extension  
Installation d'une porte sectionnelle



**Ancienne école publique** (foyer foot)  
Réfection de la toiture

**Salle de sport**  
Renforcement du système de fermeture de la porte extérieure

### Achats divers

**Salle Polyvalente** : four chauffe plat

**Ecole Aurelie Nemours** :  
Panneau d'affichage  
Écusson citoyen et drapeaux  
« République Française »



**Terrain de foot** :  
Container de stockage pour matériels (entrepôts)  
Rampe d'accès handicapé du « Club house »

**Cimetière** : pose d'une porte sur la partie basse

**Illuminations de Noël** : Mairie et rue du Bignon

**Récupérateurs de mégots** (secs)  
pour recyclage (4) : Abri bus, salle polyvalente, salle de sports, terrain de foot



## Dépôt de pain — lieu de convivialité



Depuis la fermeture de la boulangerie en juillet 2017, un groupe de **12 bénévoles**, accompagné d'une salariée de la Mairie, gèrent un petit dépôt de pain, la vente du Ouest France ainsi qu'un lieu de convivialité le dimanche matin dans la salle des associations de 8h00 à 12h00.

Le pain est généralement livré par la boulangerie du Verger. La vente du pain et du journal se fait par la salariée (Léa et Emma qui alternent). Les bénévoles, à tour de rôle, s'occupent d'accueillir les gens et de proposer le petit café afin de partager un moment de convivialité.

Nous vendons une centaine de pain et quelques viennoiseries ainsi que 25-30 « Ouest France »

Au vu de la fréquentation en hausse régulière, nous voyons que cela répond à un réel besoin des Treffendellois (mais pas que : nous avons des touristes, des habitants des communes voisines ou juste de passage).

En tout cas, n'hésitez pas à pousser la porte du local, pour un petit pain, un journal, un café ou juste un bon petit moment. Une très bonne dynamique s'est instaurée auprès des bénévoles. Nous les remercions pour leur investissement.

La semaine, le dépôt de pain se fait dans le Bar d'Anne SEVESTRE qui en a pris la gestion afin de rendre ce service aux gens. Nous la remercions.

Tout ceci dans l'attente de la nouvelle Boulangerie qui est en projet

## Le projet de Boulangerie

Le projet a été défini entre les élus, la future boulangère, Madame GROS, ainsi que l'architecte, Monsieur EON. Les appels d'offres ont été lancés juste avant l'été avec une ouverture des plis en septembre.



Malheureusement, un lot a été classé « infructueux » et d'autres au-dessus des estimatifs. Il a donc fallu relancer le lot infructueux et revoir certains éléments afin d'optimiser les autres lots.

Grâce aux attributions de subventions plus importantes que prévus (200 000 €), l'équilibre budgétaire reste conforme. Le montant global du projet (achat maison, études, travaux) s'élève à 534 400 € HT. Le montant restant à charge de la commune est donc de 334 400 € HT.

Budget important pour un vrai projet structurant pour la commune. Les commerces dans les petites communes étant un sujet de vitalité et de dynamisme.

Les travaux vont démarrer le 2 décembre 2019 pour une livraison au second semestre 2020.

### AFFAIRES SCOLAIRES

#### Effectifs à la rentrée 2019

- **Ecole Aurelie Nemours :**  
87 élèves en primaire et 36 en maternelle
- **Ecole Saint Malo :**  
41 élèves en primaire et 38 en maternelle

**Le nombre d'enfants hors commune est de 46, il est identique à l'an dernier.**



#### L'école Aurelie Nemours a fêté ses 20 ans !

Lors de cet événement qui a eu lieu le vendredi 27 septembre 2019, Bernard Rouxel (maire en 1999) a salué le travail de l'équipe municipale qui a porté ce projet dont Anne-Françoise Courteille et Cécile Destoc en rappelant que cette ouverture avait été très médiatisée et pour cause, l'ancienne école publique avait été fermée 39 ans auparavant et il n'y avait pas eu d'ouverture d'école publique en Ille-et-Vilaine depuis 20 ans !

### AFFAIRES PERISCOLAIRES

#### Agents

Suite au retour de la semaine à 4 jours d'école et à une demande de Delphine Robert d'un congé d'un an de disponibilité, une réorganisation des services périscolaires a été nécessaire en privilégiant les souhaits des agents déjà en place. Patricia Fresnel a ainsi repris le poste de Delphine d'Agent Spécialisé des Ecoles maternelles.

#### Cantine - alimentation locale -

Depuis 1 an, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Concoret (Missionné par la commission Développement Durable de la communauté de communes) accompagne les restaurants scolaires du territoire afin de renforcer l'approvisionnement des produits locaux et bio et également de réduire les déchets.

Pour ce faire, un groupe de concertation, composé des équipes de cuisine et d'élus référents périscolaires des 7 communes, a été créé.

Un diagnostic a été réalisé dans chaque cantine comprenant des axes de progrès tels que le bien être des convives, la qualité nutritionnelle, les éco gestes et une proximité de production. Pour information, plus de 21 000 repas ont été servis en 2018 à la cantine de Treffendel et pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le ticket de cantine n'a pas augmenté car son prix de revient reste stable : bravo à l'équipe périscolaire qui contribue grandement à cette stabilité !

Différentes animations sont également proposées dans les communes et les écoles afin de sensibiliser la population sur cette thématique.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

*Chantal LE ROSSIGNOL,  
adjointe aux affaires scolaires*



Septembre 2019  
20 ans de l'école publique



## A l'accueil de loisirs de Treffendel pendant les vacances d'automne... Bienvenue aux apprentis sorciers de l'école de Mimbulus !



Pour quelques jours, l'accueil de loisirs de Treffendel s'est transformé en école pour jeunes **apprentis sorciers**, magie et sortilèges étaient au rendez-vous !

Cordialement invité par lettre officielle, chaque enfant a intégré l'école pour une ou plusieurs journées, d'éminents professeurs qualifiés les ont accueillis pour les initier aux rudiments de la sorcellerie : soin de créatures magiques, cours de potions, métamorphoses...

Malgré une météo capricieuse et un temps de cerbère en colère, les enfants ont pu profiter d'animations variées : fabrication de baguettes magiques, œufs de dragon et de grimoires, duel de sorciers, match de « quidditch », et bien d'autres.

Lors d'un **inter-centres**, le mercredi 23 octobre, les enfants des accueils de loisirs de Treffendel, de Maxent et de Plélan le Grand ont participé au **Tournoi des 4 maisons** (remporté par la maison Gryffondor!) et le **Grand Bal de l'Automne** s'est déroulé tout au long de l'après-midi dans une ambiance ensorcelée !



Le vendredi 25 octobre, un groupe d'enfants est parti à Paimpont à la découverte de **La Porte des Secrets** et de son parcours enchanté !

Les plus jeunes ont, quant à eux, pu profiter d'une excursion à la  **piscine de Montfort sur Meu** le mercredi 30 octobre.

Jusqu'à 40 enfants par jour, les enfants ont été encadrés par Marina, Rudy, Yaëlle, Noëlline, Dana et Sarah.

**Scoop** : L'équipe d'animation a convié les familles pour une **Veillée** le mardi 29 octobre de 18h30 à 20h30 !

**Au programme** : *repas collectif partagé* et *jeux de société en familles*.

L'occasion aussi de prendre le temps d'**échanger**, de **partager**, d'apprendre à **se connaître**, d'**expliquer** les pratiques éducatives et pédagogiques de l'équipe d'animation.

Près de **20 personnes** présentes pour cette première !

Nous remercions l'ensemble des familles d'avoir participé à ce moment convivial, un encouragement pour proposer de nouveau cette animation aux prochaines vacances.

**Marina, Rudy, Gwénoilé, Camille et Sarah** retrouvent vos enfants **chaque mercredi** pour de nouvelles aventures.





## 20 ANS SUR L'ACCUEIL ET LE SECRETARIAT DE MAIRIE

### Accueil (partie visible) I

Visite guidée dans les coulisses de la Mairie.



Quand vous passez à la mairie pour vos besoins administratifs, vous entrez à l'accueil, Jacqueline Tirel, adjoint administratif, vous reçoit pour tout ce qui est **Etat-Civil** (reconnaisances, PACS, décès, dossiers mariage...), **Urbanisme** (enregistrement ou dépôt de déclarations de travaux), **Elections** (inscriptions sur la liste électorale), **gestion des salles, recensement** militaire et de la population, **services périscolaires** (facturation, liste des élèves par classe des deux écoles...), **cadastre** (recherche d'une parcelle), **cimetière, agence postale**.

Répondre aux **appels téléphoniques** et régler la demande ou diriger vers l'élus référent ou le service demandé.

**Les associations** (photocopies, gestion de salles...)

**Service sociaux** : demandes de logements, pré instruction des dossiers d'APA et d'aide sociale.

### Partie cachée

Les après-midis, la mairie est fermée au public, mais les secrétaires assurent un travail important pour finaliser les dossiers, tout ce qui est impossible de faire pendant l'ouverture au public, c'est-à-dire :

- **finalisation des actes d'Etat-civil** (préparation des actes de mariage, de PACS ou de baptêmes citoyens, avis de mention, INSEE, transcription d'actes de décès... ). Gestion des demandes d'actes (notaires). Clôturer et ouvrir les registres en début d'année ;
- **Urbanisme** : pour certains dossiers (Permis de Construire, Permis d'Aménager, Certificat d'Urbanisme opérationnel, certaines Déclarations Préalables), transmission par dématérialisation au service instructeur et au retour, signature du maire, affichage, registre des arrêtés, envoi au contrôle de légalité de la préfecture. **Pour les autres dossiers, l'instruction se fait sur place** (Déclarations Préalables simples, Certificats d'Urbanisme d'information, DIA (droit de préemption urbain) ;
- tous les trimestres, **envoi de la liste des recensés militaires** par dématérialisation ;
- tous les mois : **facturation périscolaire** ;
- les années d'élection : **préparation des scrutins** électoraux. Mise en place du scrutin et dépouillement ;
- **police municipale** : arrêtés de la circulation (routes barrées, déviations... ) ;
- **Communication** : préparation et mise en forme du bulletin communal, feuille d'infos en juin, guide des associations en septembre, un guide d'information pour les nouveaux arrivants. Invitation et préparation des vœux et des inaugurations ;
- **Relations avec les élus** : point sur les différents dossiers d'urbanisme avec le Maire et l'Adjoint à l'urbanisme. Transmission des différentes questions des administrés (routes ou réseaux, vers l'adjoint à la voirie, scolarité vers l'adjoint vie scolaire, adjoint au bâtiments....) ;
- gestion des mails ;
- **Affichage** ;
- **Régies** (salle polyvalente, de sport) à déposer régulièrement à la perception de Plélan-le-Grand ;
- **Formations** régulières concernant l'agence postale et l'urbanisme.



## 20 ANS SUR L'ACCUEIL ET LE SECRETARIAT DE MAIRIE (SUITE)

#### Secrétariat (partie cachée)

Derrière l'accueil, c'est le bureau de la secrétaire générale, Claudine Louvel. Elle assure l'accueil pendant les vacances ou lors de formations de l'agent d'accueil. C'est la secrétaire du Maire.

**Elle est en charge :**



#### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Mettre en œuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale**

- préparation des réunions avec le maire et les adjoints : rédaction d'une note de synthèse + divers documents facilitant l'aide à la décision, recensement des travaux des diverses commissions ;
- envoi des convocations, note de synthèse et divers documents de façon dématérialisée ;
- participation à la réunion du conseil municipal pour faciliter la rédaction du compte-rendu publié sur le site internet et affiché dans les locaux de la mairie ;
- suivi des décisions : envoi des délibérations en dématérialisation sur la plateforme de la Préfecture, des décisions prises aux différents partenaires (entreprises, communauté de communes, syndicats, etc.) ;
- relations avec le Maire et les adjoints sur les différents dossiers (bâtiments, voirie, finances, affaires scolaires et périscolaires, gestion de l'agenda du Maire).

#### DES FINANCES

**Gérer les finances de la commune, le suivi de la comptabilité et des marchés publics**

Gestion de 6 budgets, de la préparation des Budgets primitifs en début d'année par diverses commissions de

finances (votés en mars) à l'exécution des dépenses et des recettes – relations quotidiennes avec la trésorerie de Plélan. Constitution de dossiers de subventions pour les investissements. Lancement de marchés publics de façon dématérialisée. Enregistrement et suivi des dépenses. Gestion des emprunts, Déclaration FCTVA, Dossiers d'assurances.

#### DU PERSONNEL

**Gérer la gestion du personnel, les ressources humaines, établissement de la paie et des déclarations sociales**

Gestion des paies, déclarations aux caisses de retraites, URSSAF, déclarations annuelles des données sociales, suivi de la carrière de 14 agents, plan de formation, entretiens professionnels annuels, médecine professionnelle et gestion des remplacements d'agents en congés.

#### MAIS AUSSI

**Assurer les relations avec les partenaires de la commune**

Correspondance avec la Communauté de communes. Relations avec les services de la Préfecture, la trésorerie, le Conseil Départemental, les différents services déconcentrés de l'Etat..

Assurer la coordination avec l'école publique maternelle et primaire.

Les partenaires privés : entreprises, fournisseurs, associations.

#### Autres activités diverses

- gestion des mails, des appels téléphoniques ;
- gestion de la régie d'affranchissements de la mairie ;
- aide au dépouillement des différents scrutins d'élections diverses ;
- rencontres trimestrielles avec les collègues de la Communauté de communes pour suivre les différentes réglementations qui évoluent très vite.



Salle du Conseil Municipal



**La bibliothèque vous accueille :**

Le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Le jeudi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h30 à 12h30

**Que la force soit avec vous !!**



Cette année, les animations intercommunales « les Bottes de 7 Lieux » seront sur le thème du **Côté Obscur** et se dérouleront de mi-janvier à m-mars. À Treffendel, nous vous proposerons **des animations inspirées de l'univers de Star Wars**.

**Au programme à Treffendel :**

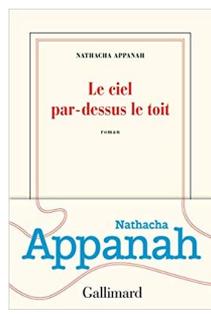
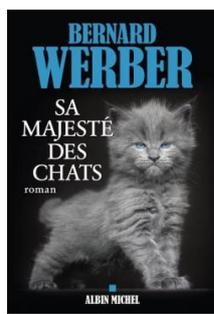
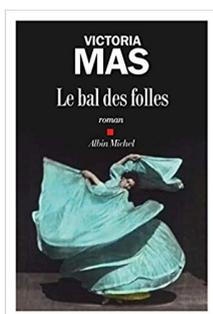
- **Exposition** d'objets de collection mise en place par l'association Graines de savoirs **du 17 février au 14 mars**
- **Samedi 29 février : journée Star Wars**  
 À 10h30 et à 11h30 : jeu de rôle pour les enfants de 6 à 11 ans  
 De 14h30 à 17h30 : jeu de rôle pour les ados et les adultes  
 A 18h30 : conférence Star Wars contre la science
- **Mercredi 11 mars : Grand Jeu Star Wars** à jouer en famille pour les plus petits ou en équipe à partir de 8 ans

**Animations sur inscription** auprès de la médiathèque ou par mail [bibliotheque.treffendel@orange.fr](mailto:bibliotheque.treffendel@orange.fr) ou par tél. au 02 99 06 13 21

Découvrez toutes les animations des Bottes de 7 Lieux sur notre site : <http://www.mediatheques-broceliande.fr/>

**Des livres, des DVD, des magazines pour tous les goûts :**

**Parmi les nouveautés en roman pour les adultes :**



Une partie de badminton d'Olivier Adam

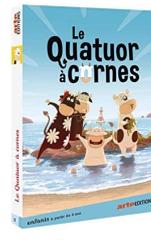
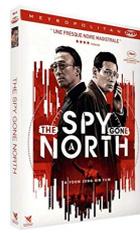
Le bal des folles de Victoria Mas

Sa majesté des chats de Bernard Werber

Le ciel par-dessus le toit de Nathacha Appanah

Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon de Jean-Paul Dubois

**Parmi les nouveautés DVD :**



Avengers : endgame

Douleur et gloire

The spygone North

La série The Sinner

Le quatuor à cornes

Dumbo

## Dispositif « argent de poche » : participation de 7 jeunes - 5<sup>ème</sup> édition

Pour la 5<sup>ème</sup> fois la municipalité a proposé à des jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer de petits travaux dans la commune, encadrés par nos agents techniques et/ou par des membres du CCAS : Michèle, Roger, Marie-Annick, Chantal.

Sept jeunes ont répondu présents pour participer à cette opération sur trois demi-journées de 3h30 et se sont adonnés aux travaux suivants :

- cimetière : désherbage manuel respect zéro phyto ;
- peinture : coté salle des fêtes du gymnase ;
- lazare : aire de jeux mairie.

*Les gâteaux de Marie-Annick sont toujours très appréciés lors de la pause méridienne. Cette année, changement, ce sont des glaces qui ont été proposées.*



### **Petit rappel des modalités du dispositif**

*Il permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de percevoir une indemnité en échange de travaux dans la commune. Les missions d'une durée de 3 h 30, avec une demi-heure de pause, sont rémunérées sur la base de 5 € de l'heure, soit 15 € la mission. Chaque jeune peut réaliser 3 missions maximum par an.*

## REPAS des Aînés (Centre Communal d'Action Sociale)

### Participation de 60 seniors

Comme tous les ans nos seniors de plus de 70 ans se sont retrouvés le samedi 19 octobre pour partager le repas organisé et servi par les membres du CCAS.

Un moment convivial toujours très apprécié, ponctué de chants repris en chœur par les convives.

Cette journée s'achève par un verre offert par les nouveaux seniors de l'année.



## Samedi 7 septembre 2019 : Comice agricole du canton à Treffendel

**Pour ses 70 ans, le comice a su mobiliser un large public**

Pour cette édition à Treffendel, cette année, le comité d'organisation du canton de Plélan-le-Grand désormais plutôt de la communauté de communes de Brocéliande. Il a voulu saluer la mémoire de tous ceux qui ont porté, au fil des années, cette mémoire depuis 70 ans.

Après plusieurs mois de préparatifs en réunion, dès le jeudi l'équipe de bénévoles a investi le terrain pour transformer la parcelle agricole en un lieu de fête.

A 9 h, les quinze concurrents des concours de labours ont pris place sur la ligne de départ. Pendant ce temps, les exposants et présentateurs de produits s'installaient dans les nombreux stands. Les associations étaient aussi invitées à prendre part à la fête avec le forum délocalisé sur ce terrain.



Pour les enfants et les plus jeunes, l'école du cirque Métropole, le château gonflable, les concours de photos des enfants, le circuit de tracteurs à pédales. Le comice a été un bel amusement. Cette année, les éleveurs de chevaux et d'ânes ont mis à contribution leurs animaux en attelage pour des démonstrations de hersage, semis et roulage à l'ancienne.



**Le film « 70 ans de Passion » a été un vrai succès**

Le film projeté à quatre reprises et réalisé pour l'occasion, grâce à l'investissement de notre cinéaste local, Lionel Le-meur. Il a été mis en scène suite à l'écriture d'un scénario, élaboré par une délégation du comité d'organisation, qui a su, sans filtre, faire passer les messages des acteurs de terrain des huit communes du territoire. A chaque projection, la salle de cinéma minutieusement préparée, a fait salle comble. Les expositions d'affiches, de photos, d'articles de presse reprenant ces 70 ans et le parcours des nombreux champions de labour du canton, ont également suscité un grand intérêt.



**Extrait du palmarès**

Au labour à plat, Samuel Hevaut de Treffendel s'est classé premier ; au labour en planche : Florain Richard de Plélan-le-Grand, premier également. Ils iront tous les deux représenter le territoire de Brocéliande au concours départemental 2020. Solange Clouet de Plélan s'est classée première sur 7 participants au concours embellissement des anciens exploitants, avec 28 points, Lise Piel de Treffendel a gagné le concours photo des enfants avec leur animal préféré.



## Le concours Bovin plébiscité par les éleveurs

Treize élevages étaient présents pour partager avec le public, leur passion et tous les bons moments que le Comice leur fait partager.



En plus du concours pour la race Prim'Holstein, une attention particulière était réservée aux diverses races qui sont maintenant présentes dans les exploitations :

- GAEC Au Pré de la Terre, Plélan : la race Bretonne Pie Noire
- GAEC de La Besnardais de Treffendel / EARL Ar Choad / GAEC Les Genêts de Paimpont : la Brune
- SCEA de La Potinais de Monterfil : la Blonde d'Aquitaine
- EARL Etignac de Bréal-sous-Montfort : la Normande
- GAEC de la Yardais de Plélan : la Charolaise et la Jersiaise
- chez Lionel Bossard de Baulon : l'Agus
- La plupart de ces élevages ont aussi présenté des Prim'Holstein. Ont également participé :
- le GAEC Cotto de Treffendel, les GAEC Denais et de Brocéliande de Paimpont, le GAEC Kerlait de Monterfil et Jean-Christophe Bourrée de Bréal-sous-Montfort.

L'ensemble des élevages méritent d'être cités. Pour faire un concours, il faut des premiers et des suivants qui ont toute leur place.

### Palmarès des prix spéciaux du concours Prim'Holstein :

- Gaec Kerlait : meilleure mamelle adulte et espoir
- GAEC Cotto : prix de championnat génisse et prix d'ensemble
- GAEC Denais Holstein : meilleure mamelle adulte, championnat jeune vache, vache adulte et grande championne
- GAEC Les Genêts : championnat vache tarie
- GAEC de La Yardais : championnat espoir, réserve grande championne et meilleure laitière.



## La Visite des élus



En fin de journée, les élus du territoire, Jean-Luc Chenut, président du Conseil Départemental, Gaël Le Bohec, député, ont pu apprécier le dynamisme de l'agriculture locale. Frédéric Chevalier, président du Comice qui les accueillait, a exprimé son désir de recevoir tout le soutien que les agriculteurs, et en particulier les jeunes, présents en nombre au Comice, sont en droit d'attendre des représentants politiques locaux.

## Le banquet de clôture toujours un succès



Pour ce repas de très grande qualité, servi par le restaurateur local RN 24, dans un espace restreint avec un nombre de participants record, c'était l'ambiance des grands jours. Après des mois d'investissement pour le comité d'organisation et plus particulièrement Jean-Yves et Béatrice Catherine, Claudine Wéber, et Jacqueline Tirel, agent administratif qui a suivi toute l'organisation. Cette soirée festive a su mettre à l'honneur la grandeur du traditionnel comice du territoire de Brocéliande.

## Rendez-vous en 2021 à Monterfil !



#### La marche gourmande caritative un vrai succès

Désormais à chaque édition du Comice, le comité d'organisation fait un geste envers une association ou une personne que la vie a durement marquée. Cette année avec la marche gourmande du 31 août, la réussite a été totale.

Près de 600 personnes, venues pour certains de loin, et 60 bénévoles mobilisés pour offrir une belle balade au cœur de la campagne dans un site remarquable entre Treffendel et Monterfil. Les associés des deux Gaec du « Fougeray » à Monterfil et de « La Ruelle » à Treffendel, ont su mettre en avant la richesse de leur métier d'agriculteurs, bien intégré dans la vie locale. Un coup de chapeau est aussi à faire pour toutes les bonnes volontés qui ont su collecter des produits auprès des entreprises dont elles sont les fournisseurs de matières premières au travers, leurs différentes productions : lait, légumes et produits animaux.

Une réussite totale et des bénéficiaires qui ont permis de faire un don à Paul-Etienne Denais, fils d'éleveur très motivé, suite à son malheureux accident lors de son séjour d'étudiant en Australie et au Comité des fêtes, investi aux côtés du comité du Comice, pour son action à l'occasion du Téléthon.



## 4<sup>ème</sup> Forum des associations

#### Une quinzaine d'associations au Forum

Samedi 7 septembre 2019, quatrième édition du Forum associatif et une quinzaine d'associations de Treffendel ou du territoire ont répondu présentes.

Le forum délocalisé, cette année, sur le site du Comice Agricole.

Espace d'informations pour de futurs adhérents, échanges entre dirigeants et membres, temps fort de convivialité toujours apprécié autour du café proposé par le Comité des Fêtes.

Comme chaque année, quelques associations hors commune et du territoire sont venues présenter leur activité.



## Vente de parts de cochon grillé

Ce bel élan de mobilisation inter-associative est encore renouvelé cette année :

Pour les nouveaux et les habitués, venir avec vos gamelles pour récupérer vos parts commandées au préalable auprès d'Anne (bar Sevestre) ou de la mairie, et possibilité de rester sur place pour déjeuner : buvette, boutique du Téléthon et animations !

Rendez-vous à la salle polyvalente  
le dimanche 8 décembre, à partir de 11h30

*Chiffres de l'édition 2018 :*

- 350 parts vendues
- nombreux dons (associations, urne...)
- montant total : 3 330 euros !



Lors d'une réunion de préparation

Le ticket est vendu 9 € et comprend :

- 1 part de cochon grillé
- la garniture (farce + pommes de terre)
- 2 crêpes

## APRES-MIDI « BENEVOLES » (travaux bénévolat commune)

Le samedi 21 septembre a eu lieu **la journée « bénévoles »** instaurée depuis de nombreuses années.

Elle offre la possibilité aux associations et aux particuliers de donner un peu de leur temps à la commune en venant participer à de petits ateliers suivant les besoins des uns et des autres ainsi, depuis 3 ans :

- l'association Etre'S participe en proposant un parcours ramassage de déchets ;
- d'autres associations en profitent pour nettoyer le matériel (le volley, la gym volontaire) ;
- du débroussaillage de chemins ;
- du rangement ;
- des menus travaux de peinture ou lazure sont aussi toujours d'actualité.

La journée se termine autour d'un verre de l'amitié.

Un grand merci à tous !



Ramassage des déchets



Nettoyage des tapis de gym

## Permis de Construire accordés

**LEHAIN Mickaël et Marlène**, lot 24 Le Closel : maison individuelle

**MENAY Cédric et Sophie**, lot 20 Le Closel : maison individuelle

**RYO Nicolas**, 25 rue de la Chèze : auvent et véranda

**MAUPASTE Mathieu FRESNEL Amandine**, lot 14 Le Closel : maison individuelle

**GUERINEL Julien AUFFRAY Jordan**, lot 8 Le Closel : maison individuelle

**NGNIEWA Achille**, lot 23 Le Closel : maison individuelle

**ALOE Damien**, La Bessalais : rénovation et extension d'une maison d'habitation

**DANIEL Gaëtan**, 23 rue des Lilas : carport

**MESNIL Michel**, 7 La Victoire : carport

**POULAIN Anthony**, 6 rue de la Janoterie : création d'un logement

**GAEC COTTO**, 21 Le Breil Houssoux : création d'une unité de méthanisation

**SAS RUELLE METHAGAZ** : 1 La Ruelle : création d'une unité de méthanisation

**MAIRIE DE TREFFENDEL**, 10 rue de Haute Bretagne : création d'une boulangerie

## Déclarations Préalables accordées

**RAMOS Stéphane**, 2 allée des Alouettes : pose de fenêtre de toit

**SAUDRAIS Didier**, 12 rue de la Janoterie : remplacement d'ouvertures

**BEAUGÉ Antoine**, 2 rue des Hirondelles : clôture

**LE CROM BOIVIN Françoise**, 42 La Ville Roger : clôture

**DESLANDES Henri**, 33 rue de Brocéliande : clôture

**GAUTTIER Benjamin**, 7 rue des Hirondelles : abri de jardin

**DUTON Betty**, 6 rue des Celtes : clôture

**PEROU Damien**, 13 rue d'Armorique : pose d'une fenêtre de toit

**GUERIN Cyril**, 43 rue de Haute Bretagne : clôture + carport

**LECAS Emilie**, 1 rue de la Gallésie : clôture

**BOSCHER Christophe**, Les Badiers : générateur photovoltaïque

**HINDRE Amandine**, 7 rue des Hirondelles : remplacement d'une porte de garage

**VANFERNEIJ Jan Peter**, 1 rue de la Mairie : remplacement de fenêtre de toit

**SAULNIER Ewen**, 3 rue de l'Etunel : abri de jardin

**HOUILLERE Rémy**, 21 rue de Brocéliande : division de parcelle

**FRESNEL Jean-Luc**, 6 rue des Landelles : division de parcelle

**PEROU Damien**, 13 rue d'Armorique : division de parcelle

**BAZOGUE Franck**, 3 route du Serein : piscine

**PERRIER Luc**, 19 Le Chêne Berhault : piscine

**FRO Hervé**, 29 rue de Brocéliande : piscine

## Cimetière



### Plan



Un système de repérage des concessions vient d'être mis en place dans le cimetière.

Vous avez peut-être remarqué une petite étiquette sur le côté ou à l'arrière de votre concession, c'est le numéro de votre emplacement, il permet, avec le plan (affiché dans le cimetière) de trouver facilement une tombe.

## Les manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2020

(sous réserve de changements)

### JANVIER

Vendredi **10** : vœux de la municipalité  
 Samedi **18** : LOTO (Comité des Fêtes)  
 Dimanche **26** : thé dansant (Club de l'Age d'Or)

### FEVRIER

Samedi **1<sup>er</sup>, 8 et 15** : théâtre  
 Dimanche **2, 9 et 16** : théâtre  
 Vendredi **7** : théâtre  
 Samedi **29** : bottes de 7 lieux (bibliothèque)

### MARS

Samedi **7** : AG + repas (Anciens Combattants)  
 Mercredi **11** : grand jeu Star Wars  
 Samedi **14** : 20 ans de l'école Aurelie Nemours (alept)  
 Dimanche **15** : élections municipales  
 Samedi **21** : concours de belote et PlayStation (Foot)  
 Dimanche **22** : élections municipales  
 Samedi **28** : repas (Brocéliande volley)

### AVRIL

Dimanche **5** : récital de piano (Treff fa si la)  
 Dimanche **19** : rando gourmande (Eskouadenn)

### MAI

Vendredi **1<sup>er</sup>** : thé dansant (Club de l'Age d'Or)  
 Vendredi **8** : Commémoration du 8 mai 1945  
 Samedi **16** : fête des « Classes 9 »  
 Jeudi **21** : rando VTT et pédestres

### JUIN

Vendredi **5** : fête communale et de la musique  
 Samedi **6** : fête communale et Trail  
 Dimanche **7** : fête communale et braderie  
 Vendredi **12** : tournoi de foot adultes  
 Samedi **13** : tournoi de foot jeunes  
 Vendredi **19** : fête de l'école Aurelie Nemours  
 Vendredi **19** : tournoi de volley adultes  
 Samedi **20** : kermesse de l'école St Malo

## ÉTAT CIVIL année 2019

### NAISSANCES

29 décembre 2018 : Tania DRONIOU AUBRY  
 8 janvier : Leena MOISAN  
 8 janvier : Lohan BOSCHET  
 10 janvier : Matéo GUERRY  
 30 janvier : Olivia DANIEL  
 31 janvier : Thaïs GAUTTIER  
 15 février : Emilo TARARAN  
 1<sup>er</sup> mars : Léon OLLIVIER TENA  
 3 mars : Alice MOITRIEUX  
 4 mars : Alix BECK  
 30 mars : Maïwenn MOURIEC  
 4 mai : Elliott NÉRAMBOURG  
 8 mai : Léonor GAUDIN  
 4 juin : Thibault SERGENT  
 5 juillet : Arthur ROBICHET  
 3 août : Louis PIEL  
 4 août : NoahCHANTELOUP  
 15 août : Charlie THIBAUDEAU  
 17 septembre : Malo DELAVIER  
 16 octobre : Juliette LAMY GAUGAIN  
 10 novembre : Lucie SODOYER  
 18 novembre : Malone BASTARD



### MARIAGES

15 juin : Mehdi KERTOUS et Fany ESCAFFRE  
 14 septembre : Olivier LE DORTZ et Virginie BARDOUIL

### DECES

10 janvier : Mickaël BERHAULT  
 21 février : Jacqueline QUERBOUËT épouse COTTO  
 6 juillet : Agnès FRESNEL épouse FRESNEL  
 21 juillet : Marie-Josèphe MARCHAND épouse HOUILLERE  
 2 août : Armand CHAPIN  
 13 septembre : Jocelyne BUSNEL épouse HERVAULT  
 1<sup>er</sup> octobre : Pierre DESTOC  
 30 octobre : Françoise SUIGNARD épouse TESSIER  
 17 novembre : Maurice DESTOC





*Le Club de Gym Volontaire  
de Treffendel  
vous propose 2 activités*

Les Mercredis avec Lucie  
à la salle des sports

**GYM EQUILIBRE : 18h00 à 19h00**

Quelque soit votre âge, votre performance, vous voulez faire une activité sportive en douceur, garder la forme et rencontrer de nouvelles personnes. Venez vous joindre à nous dans une ambiance conviviale et entouré par une animatrice sportive qui vous guidera selon vos difficultés.

La gym Équilibre permet de développer les sens nécessaires à la vue, l'équilibre, l'oreille interne, la sensibilité de la voûte plantaire, la représentation du corps dans l'espace et la coordination des gestes...

Vous apprendrez ainsi à éviter les chutes et à vous relever.

Cette activité est destinée aux personnes (hommes et femmes) souhaitant travailler l'équilibre et faire une activité en douceur.



**GYM DYNAMIQUE : de 19h15 à 20h15**

A partir de 16 ans, séances très diversifiées et actives. La Gymnastique Volontaire a pour objectifs de gagner:

- de la souplesse
- du renforcement musculaire
- de l'habilité motrice
- de l'équilibre
- de l'entrainement cardio pulmonaire ( cardio- training).

Quelque soit votre niveau, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour progresser à votre rythme.



Nous organisons des séances à thème (octobre rose, Téléthon, Noël...). Ambiance conviviale.

Vous bénéficiez de 2 séances de découverte gratuites et lors de l'inscription vous devez fournir un Certificat Médical.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année aux différents cours, le prix de la licence sera calculé selon le nombre de cours restant. Il est également possible de s'inscrire dans un autre club EPGV pour pratiquer 2 ou 3 fois par semaine un sport (gym, pillate...). Vous ne réglerez qu'une seule licence EPGV (soit 25,50€ en moins de la cotisation). Il suffit de nous le signaler.



Le bureau de la GV Treffendel vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2020 !

*Si vous souhaitez des renseignements  
ou vous inscrire  
contactez :*

Marie Annick 06 68 48 52 25  
[mabanchereau@laposte.net](mailto:mabanchereau@laposte.net)

### Beaucoup de monde au Brocéliande Volley avec :

- 3 équipes détente (matches en semaine)
- 3 équipes seniors féminines (match le samedi soir)
- 1 équipe senior masculine (match le samedi soir)
- des équipes de jeunes dans toutes les catégories (match le samedi après-midi, 1 semaine sur 2)

Il est toujours possible de rejoindre le club : infos sur le site Internet ou sur Facebook

<https://sites.google.com/view/broceliandevolley/>

Facebook : [Brocéliande Volley](#)

ou auprès de Laurence 02 99 61 01 61



Quoiqu'il se passe cette année, la saison 2019-2020 s'annonce déjà historique.

Attendu par les licenciés du club, le club dispose désormais d'un terrain synthétique nouvelle génération sur la commune de Treffendel ; mis à disposition par la Communauté de Communes, les joueurs bénéficient désormais de conditions de jeu optimal tout au long de l'année.

Par ailleurs, le club fête cette année son 10<sup>ème</sup> anniversaire, de nombreuses animations sont prévues avec notamment l'édition d'un album Panini avec tous les membres du club.



### Seniors

Après une saison où la montée en R2 a été ratée de peu, les **Seniors A** jouent en R3. Après 4 saisons coachés par Cyrille, les joueurs sont désormais dirigés par Guillaume Buffet, Daniel Berhault, Fred Debray, Vincent Perhirin et Vincent Candre. Frustrés avec des éliminations peut être un peu trop précoces en coupe, les joueurs restent invaincus en championnat et trustent les 1<sup>ères</sup> places.

Emmenés par Gaëtan Hervault, Simon Tardif, Guillaume Faligot et Jean Luc Fresnel, les **Seniors B** jouent pour la 1<sup>ère</sup> fois en D1 ; la marche est importante, le potentiel est là mais cela se concrétise pas encore au niveau comptable.

Comme les Seniors B, les **Seniors C** de Kevin Painchaud, Jean Luc Ridard et Lionel Calle ont monté une marche cette année et comme eux, les points tardent malgré leurs performances. L'équipe D coachée par Joseph Belan, William Billon et Jimmy Coulange sont dans le même cas que les équipes supérieures, un championnat compliqué joué pour la 1<sup>ère</sup> fois après une montée la saison passée mais les gars s'accrochent et ça devrait leur sourire.

Les hommes de Pierre Ruault et Jean Maurice Delory de l'équipe E répondent présents pour ce début de championnat, les scores ne sont pas souvent à leur avantage mais ils ne lâchent rien.

Les **2 équipes Vétérans** continuent leur bonhomme de chemin ; après la victoire en coupe de la saison passée, le groupe se rajeunit : l'équipe 1 est dans le groupe élite commence bien et vise les 1<sup>ères</sup> places. La saison de l'équipe 2 commence un peu plus timidement mais l'équipe va se refaire.

Après quelques années de pratique loisir, le club a créé cette année **une équipe de Futsal** ; l'objectif de l'équipe est de se familiariser en compétition avec cette nouvelle discipline.

Le club possède désormais **une équipe féminine** qui défend à 100% ses couleurs ; engagée en championnat, les filles sont volontaires et progressent de semaine en semaine.



### Jeunes

Il y a un vrai potentiel chez les jeunes dans toutes les équipes mais le trop grand absentéisme ne leur permet de l'exploiter au mieux.

Les **U18** font de très bons matchs malheureusement les résultats ne sont pas au rendez-vous pour cette jeune équipe

Les **U17** ne démeritent pas mais l'effectif trop juste les empêchent de pleinement jouer les troubles fête.

Les **U16** renforcent régulièrement les **U17** mais lorsqu'ils sont au complet, c'est très intéressant.

Les **U15 A** réalisent de belles performances mais ça ne se concrétisent pas tout le temps en victoire, le potentiel est là.

Bon début de saison pour les **U15B** avec des jeunes qui commencent le foot ou qui sont en reprise, quelques victoires valident leur efforts.



### Ecole de foot

Les **U13A** ont fait un début de saison mi-figue mi-raisin, le potentiel est présent mais leur nonchalance peut leur jouer des tours.

Début de saison correct des **U13B**, avec un peu d'effort sur le jeu collectif, ça pourrait être beaucoup mieux. Beaucoup de cœur pour les **U13C**, les enfants se donnent et jouent plutôt bien, dommage que les nombreuses absences les freinent dans leur développement.



U9



Les **U11** continuent leur apprentissage. Les **U11** Barça devraient faire beaucoup mieux mais parfois ils n'ont pas toujours envie... Composés de 1<sup>ère</sup> année et nouveaux joueurs, les **U10-U11** Juventus ont beaucoup d'envie et accrochent quelques victoires. Les U10 Rennes éprouvent parfois des difficultés face à des équipes plus âgées mais les progrès vus sur les derniers matchs sont encourageants. Les U10 PSG composés en grande partie d'enfants surclassés ne se laissent pas faire et progressent énormément au contact d'enfants plus âgés.

Encadrés par de nombreux parents, les **U9** continuent leur apprentissage et progressent lors des entraînements ; leurs prestations lors des plateaux sont très bonnes, le potentiel est réel pour cet effectif très jeunes.

Dirigés par l'ensemble des parents, les **U7** découvrent le foot à leur rythme et dans la bonne humeur. Après plusieurs entraînements, ils commencent leur apprentissage des passes et de la conduite de balle. Les enfants sont toujours impatients de se confronter à d'autres équipes lors des plateaux et leur dynamisme fait plaisir à voir.

*Le bureau*



Le 11 octobre dernier, le président du Comité des fêtes a présenté en assemblée générale le bilan de cette année écoulée, encore très riche en évènements !

**Le loto de janvier** a été une très belle édition avec une salle pratiquement complète, une bonne ambiance, et des participants très satisfaits de l'organisation et des lots. A noter qu'à Treffendel, comme pour le grand loto national, 100 % des gagnants ont tenté leur chance... Alors à qui le tour ?... mais là s'arrête la comparaison car nous informons notre aimable clientèle que nous



n'avons pas mis en vente les actions du loto de Treffendel

**Fête communale de juin**

Sans doute notre président n'aura pas jeté une assez grosse pièce dans la fontaine de Barenton car, comme l'an dernier, la météo pour ce week-end festif aura été ponctué de pluies et d'éclaircies. Néanmoins, ces trois jours ont été encore un bon moment de rencontres et convivialité pour les habitants de Treffendel et alentours. Les bénévoles ont assuré d'un bout à l'autre et bien indemnisés avec une belle prime de bonne humeur et plaisir !

**Le vendredi soir** : une **fête de la musique** toujours orchestrée par Franck avec la participation de **Treff Fa Si La**. Une nouvelle fois, la pluie aura limité la fréquentation, en deçà de nos espérances, mais malgré tout, une nouvelle fois, la programmation était de très bonne qualité. On espère que les absents regrettent en lisant ça !!



**Le samedi** : cette 3<sup>ème</sup> année du **trail** managée remarquablement par Jean Yves a vu un nombre d'engagés dans la lignée des deux premières éditions, toujours de nombreux Treffendellois et une bonne présence de spectateurs.



**Le Cirque Métropole**, avec ses farces et ses prouesses, était une nouvelle fois présent à nos côtés tout le week-end.



**Le repas** : thème « **antillais** » avec Pierrette aux fourneaux et Martial, patron du RN 24, a rempli la salle polyvalente de convives ravis par la qualité de ce délicieux Colombo dans des assiettes bien garnies (chapeau chef !), précédé d'un non moins succulent punch préparé par le tandem de choc Franck/Hervé. L'absence de danseuses et danseurs (on s'habitue vite !) a été largement compensée par l'animation du **groupe Guadeloupéen AC BALATA** qui a fait venir sur scène des artistes Treffendellois qui s'en souviendront.





Et que dire de nos serveurs de l'**Espace Jeunes** ? admirables ! comme convenu, nous avons eu le grand plaisir de remettre un chèque de 200 € en remerciement de leur coup de main.



**Le dimanche** : La braderie, sous la houlette de Christine et Benoît, a été un peu contrariée par le mauvais temps mais le résultat est quand même très bon avec un peu plus de 300 emplacements vendus et une très grosse fréquentation de chineurs et de promeneurs. La soirée s'est terminée par un bal gratuit moins fréquenté que celui du samedi mais une superbe ambiance et quelques délires mémorables, notamment la danse sous la pluie du Comité des fêtes mais chuuuu !!!

Donc une fête très réussie, l'occasion de remercier tous les bénévoles, membres ou pas du Comité des fêtes, mais aussi à tous les habitants qui répondent présents à nos animations.

### Le Comice agricole



Le comité des fêtes s'est mobilisé, avec d'autres associations, pour tenir les stands buvette et petite restauration du comice à Treffendel : une fête de l'agriculture très réussie avec des organisateurs performants et accueillants. Nous y avons retrouvé l'esprit « Comité des

fêtes ». Nous avons été destinataire d'un chèque de 2000 € reversé pour moitié 1000 € au Téléthon et utilisé pour l'autre moitié pour l'achat de matériel (friteuse) à mettre en commun avec toutes les associations de la commune : Merci le Comice !



### Vie de l'association

À l'assemblée générale nous avons encore accueilli de **nouveaux membres** avec grand plaisir et aussi vu quelques départs... Le président a pris notamment acte de la démission de notre trésorier, Sébastien Grandais que nous remercions chaleureusement pour ces nombreuses années au sein du Comité des fêtes avec une efficacité remarquable, toujours dans la bonne humeur. Une pensée très affectueuse pour Jocelyne Hervault avec laquelle nous avons partagé tant de bons moments au Comité des fêtes durant toutes ces années.

### Composition du bureau :

*Président* : Charléric BANCHEREAU

*Vice-Président* : Franck KERGUELEN

*Trésorière* : Anne-Soizic PERSEHAIE

*Vice Trésorière* : Nicole PERSEHAIE

*Secrétaire* : Anne Françoise COURTEILLE

*Vice-Secrétaire* : Nadine LE BOT

*Responsable braderie* : Christine CHEREL

*Référent sécurité* : Benoit CHEREL



Le Comité des fêtes remercie à nouveau tous les bénévoles, les partenaires et sponsors et vous souhaite une **bonne année 2020** !



Des parents porteurs de projets pour leurs enfants

### Composition du bureau de l'APEL :

*Présidente* : Charline Pichon

*Trésorière* : Sylvie Bodier

*Secrétaire* : Sonia Amari

*Membres* : Stéphanie Edet-Bertin, Aurélie Gautho, Adeline Pichot, Christine Erhel, Alice Rivet, Agnès Saint-Marc, Erwan Briand, Delphine Huchet, Marion Baude, Carole Rio.

C'est toujours aussi motivés que les parents de l'APEL s'investissent cette année avec l'aide de 5 nouveaux membres, bienvenue à eux !

Tous les projets de 2018 / 2019 ont permis d'aider à financer une semaine de **classe de mer à Crozon** en juin pour les classes de CE/CM, 2 jours à la **ferme de Trénube** à Talensac pour les maternelles et les CP mais aussi deux **fresques** inaugurées lors des Portes Ouvertes en mars 2019.



Classe de mer à Crozon



Sortie à Trénube

En 2019 / 2020, un grand projet nous attend ! **La semaine du cirque** : le cirque Métropole s'installera à côté de la mairie du 9 au 13 décembre. **Au programme** : initiation et répétitions de tous les élèves de l'école, un **spectacle des professionnels** le mardi 10 à 18h30 et le **spectacle des enfants** le vendredi 13 à 19h !

Vous pouvez d'ores et déjà retenir les dates !!

L'APEL met donc les bouchées doubles avec des nouveautés : la braderie du 15 septembre, une vente de sapins mais aussi, comme chaque année, la vente de gavottes, de crêpes, la collecte de papier etc.

### Collecte de papier

Une à deux fois par an, nous collectons vos papiers et journaux au profit de l'association. Une benne de collecte sera d'ailleurs mise en place en **début d'année 2020** sur le parking de la mairie. Une fois encore, nous savons que vous serez nombreux à participer à cette opération. C'est la raison pour laquelle nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien, toujours renouvelé.

### Prochains évènements :

- du 9 au 13 décembre 2019 : semaine du cirque
- fin janvier 2020 : ventes des crêpes de la chandeleur
- mars 2020 : Portes ouvertes pour (re)découvrir l'école St Malo, sa structure à taille familiale, son approche pédagogique qui met l'enfant au cœur du projet, sans oublier l'ambiance conviviale autour d'une galette-saucisse. À cette occasion, nous attendons avec impatience de rencontrer les nouvelles familles !!
- le 20 juin 2020 : Kermesse.

*Le Bureau*



Fresque

Le **temps fort** de cet été a été la première tournée des jeunes au **festival de théâtre de rue d'Aurillac**.

13 jeunes de 10 à 14 ans y ont participé, encadrés par 4 adultes bénévoles.



Ils sont revenus la tête pleine d'expériences uniques et inoubliables.



La rentrée s'est bien passée, le nombre d'adhésions à Treff fa si la reste stable.

La chorale adulte va participer à la « **faites du pommé** » qui aura lieu à la maison du Carouj à Monterfil le week-end du **7 et 8 décembre**. Treffassila chantera le samedi 7 décembre entre 14h30 et 16h00.

Nous préparons aussi **deux événements** pour la période de Noël :

- le **concert de chants choral** qui aura lieu le 14 décembre à 20h00 à l'église de St Péran (chorale des adultes et des mados) ;
- la **soirée festive** en collaboration avec le pôle des associations et la commune qui aura lieu à **Treffendel le vendredi 20 décembre** à partir de 18h.

Tous les jeunes de Treff fa si la y participeront.

*Le bureau*

Lieu des activités :

salle des associations de Treffendel

Contact : [contact@treffasila.fr](mailto:contact@treffasila.fr)

Blog : [www.treffasila.fr](http://www.treffasila.fr)





Pour célébrer les **20 ans** de l'école Aurelie Nemours, l'ALEPT organise, le samedi 14 mars 2020, une soirée « magique » ! Venez nombreux partager du rêve et des rires autour d'un **repas** et d'un **spectacle de magie**. Soirée ouverte à tous. Les réservations se feront à partir du 1er février par mail : [alept.aurelienemours@gmail.com](mailto:alept.aurelienemours@gmail.com)

Comme chaque année, nous vous proposons une **vente de gâteaux** qui participe au financement des sorties des élèves. N'hésitez pas à venir les vendredis soir à partir de 16h15. Une feuille rappelant les jours des ventes et mise à disposition à l'entrée de l'école.

(Pensez à prendre vos contenants : moins de papiers pour emballer = un geste pour la nature !)

Et bien sûr : la traditionnelle **fête de l'école**, qui se déroulera cette année, le vendredi 19 juin 2020 dans l'enceinte de l'école Aurelie Nemours.

En espérant vous voir nombreux lors de ces festivités.

**A**micale **L**aïque de l'**E**cole **P**ublique de **T**reffendel (ALEPT)

Composition du Bureau de L'ALEPT Aurelie Nemours :

- *Présidente* : Marie Lacaze
- *Vice-président* : Ronan Oillic
- *Secrétaire* : Marine Bisson
- *Vice secrétaire* : Caroline Louis
- *Trésorière* : Sophie Guillaume
- *Vice-trésorière* : Cécile Drouadaine

Contact : [alept@laposte.net](mailto:alept@laposte.net)

*Le Bureau*



Le club de badminton vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Vous pouvez nous retrouver tous les jeudi soirs dès 20h au gymnase.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles et nouveaux joueurs même si la saison est commencée, prêt de raquette possible, n'hésitez pas.

Contact : Pascal Coupé 06 31 36 35 96

*Sportivement, le bureau*



Après une année sans jouer, endeuillée par la disparition de notre Présidente Jocelyne, la troupe « Le Lever de Rideau » a le plaisir de vous donner rendez vous en 2020, pour les représentations d'une pièce en 2 actes :

« LA POULE DE NOEL » de Patricia HAUBE

Un psychiatre et une podologue sont contraints de recevoir leur famille, dans leur maison en travaux, pour les fêtes de Noël... Leur chef de chantier, excentrique et peu compétent, une sœur jumelle, en pleine création de son agence matrimoniale, un frère empêtré dans ses mensonges, des parents envahissants, une petite amie psychopathe et une cliente nymphomane vont accentuer les quiproquos autour d'une dinde oubliée dans le bus et d'un poisson rouge...

**Programmation :**

- Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Février 2020
- Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 Février 2020
- Samedi 15 et Dimanche 16 Février 2020

Une nouvelle équipe, de nouvelles comédiennes (Christèle, Audrey et Christine), et toujours la même motivation de vous faire passer un bon moment en vous donnant le sourire !

**Le bureau :**  
*Président :* Nicolas RYO  
*Vice-Président :* Charléric BANCHEREAU  
*Secrétaire :* Martine FRESNEL  
*Trésorière :* Nicole PERSEHAIE  
*Membres :* Bernard HERVAULT, Christophe BAILLET, Christine CHEREL, Gwenaëlle LE GAL

Nous vous distribuerons prochainement, le programme des troupes du Pays des Vallons de Vilaine, « Le p'tit Souffleur », pour ne rien rater de l'actualité théâtrale du Sud-Ouest de Rennes.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre cette association et partager notre passion.

Réservations et renseignements :

Mail : [leleverderideau@gmail.com](mailto:leleverderideau@gmail.com)

Tél : 06 73 78 73 01

**BONNE FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS**

*La troupe  
« Le Lever de Rideau »*



## A la médiathèque, nous recherchons de nouveaux bénévoles

### Quel est le rôle du bénévole ?

Il accueille les usagers de la bibliothèque, enregistre les emprunts et les retours, range les ouvrages en suivant un classement simple, facile à intégrer.

Il aide à la couverture des livres, à la mise en place des icônes d'équipement.

Il peut aussi aider lors de l'accueil des classes (emprunts, rangements) et lors des animations ouvertes au public.

Il peut participer au choix des ouvrages prêtés par le centre de prêts de Becherel.

Il n'est bien sûr pas nécessaire d'assurer la totalité de ces tâches, mais une participation même limitée (une ou deux fois par mois) est très aidante.

L'arrivée de nouveaux bénévoles serait donc très bénéfique pour alléger le nombre des permanences des bénévoles actuels et redynamiser l'équipe !

Bienvenue donc à toute personne qui aime les rencontres autour des livres et se sent bien à la médiathèque !



Le Bureau,  
Asso Culture pour Tous

## L'ÂGE D'OR

### En 2019, quelques manifestations ont eu lieu :

27 janvier : thé dansant, 95 entrées  
20 février : belote secteur, 52 équipes  
27 mars : palets secteur, 34 équipes

1er avril : palets région, 120 équipes  
1er mai : thé dansant, 92 entrées  
5 août : palets, 76 équipes  
14 octobre : belote, 128 équipes  
3 novembre : thé dansant, 105 entrées

### Date à retenir :

**Dimanche 26 janvier 2020** : thé dansant

### Les gagnants de la pétanque sont :

#### Chez les femmes :

- Paulette BRIAND
- Colette JOLY
- Emma MENARD

#### Chez les hommes :

- Joseph ROUX
- Marcel COTO
- Olivier HERVAULT



Le bureau vous souhaite à toutes et tous  
ses bons vœux pour l'année 2020

Eliane

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU VRAC À L'ÉPICERIE COOPÉRATIVE ETRE'S

La réduction des emballages est un axe majeur pour réduire les déchets.

Depuis déjà près de 10 ans, notre association organise l'achat de produits locaux (le plus souvent biologiques) auprès des producteurs du territoire. Ces achats de produits bruts, sans emballage, contribuent déjà à une réduction des déchets.

En 2019, 90 familles adhèrent à l'association et bénéficient de ces achats groupés.

Nous souhaitons aller plus loin dans notre action en développant l'achat en vrac. L'objectif est de réduire au

maximum les emballages. Quelques produits sont déjà concernés depuis 3 ans, des produits alimentaires, mais aussi des produits d'hygiène (savons, dentifrice..), d'entretien et lessives.

Pour multiplier les produits alimentaires concernés ETRE'S a décidé d'investir dans de nouveaux équipements (Étagères, silos et bacs). Pour assurer l'hygiène, un investissement dans un évier et une douchette va aussi être réalisé par la commune de Treffendel qui apporte ainsi son appui à notre action.



### Plus d'infos :

<http://etres.org>

Commande sur internet  
[www.etres.org](http://www.etres.org)  
(jusqu'au mardi soir)

Vos courses sont à  
prendre le samedi matin  
de 10h30 à 12h

### Les atouts du vrac

- Réduction des déchets, et notamment des plastiques qui posent un vrai problème environnemental
- Limitation du gaspillage alimentaire, les consommateurs n'achètent que la quantité dont ils ont besoin
- Des prix généralement inférieurs, l'emballage représente souvent une part non négligeable dans le prix d'un produit

### Notre projet à échéance 1<sup>er</sup> trimestre 2020

- Actuellement à l'épicerie, une étagère accueille quatre grands silos de 20 l de vrac (lentilles, riz...). Ces grands silos sont difficiles à manipuler et occupent beaucoup de place sur l'étagère. Ils seront revendus sur le marché de l'occasion.
- Le projet est de faire l'acquisition de 16 silos de 8 l et 8 bacs de 12 l.
- Dans les silos, nous proposerons des produits comme le riz, les légumes secs, certaines pâtes,... Les produits comme les pâtes torsadées, chocolat en palets, sucre, fruits secs seront mis en bacs avec pelles (ou pinces). Certains produits remplaceront des produits disponibles actuellement en sachet (papier ou plastique selon les cas.).

Le Bureau



**ANCIENS COMBATTANTS, VEUVES  
ET SOLDATS DE France**

**Commémoration du 8 mai 1945**

Le mercredi 8 mai, rendez-vous était donné à la mairie de Treffendel.

En présence de Mme le maire de Treffendel, Mme le maire de Plélan le Grand, d'un détachement des élèves de l'école militaire de Saint Cyr-Coëtquidan, de la gendarmerie et d'un détachement des pompiers de Plélan le grand, ainsi que des anciens combattants de Plélan le Grand et de St Péran, nous nous sommes déplacés vers le monument aux morts pour participer à une messe en mémoire des disparus de la guerre.

Ensuite, nous avons pu assister à la lecture des messages officiels devant le monument aux morts, par M. GODIN, président de l'association des anciens combattants de Treffendel et par Mme KERGUELLEN, maire de Treffendel. S'en est suivi un dépôt de gerbe avant d'entonner tous ensemble la Marseillaise.

La cérémonie terminée, nous avons rejoint la salle polyvalente au son de la cornemuse où fut servi un vin d'honneur offert par la commune.

### SORTIE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION

La sortie annuelle de l'association s'est déroulée au mois de juin cette année, aux îles Chausey, par un temps magnifique où nous avons pu profiter pleinement de la croisière autour des îles de l'archipel ainsi que de la visite de l'île principale.

### DECES

Nous avons appris avec tristesse le décès de Mr Pierre DESTOC, ancien combattant, décédé dans sa 89<sup>ème</sup> année, ainsi que de Mme HOUILLERE Marie-Jo, veuve d'ancien combattant et décédée à l'âge de 92 ans.

Tout le bureau présente ses sincères condoléances aux familles.

Le prochain RDV sera la cérémonie de commémoration de la première guerre mondiale qui se déroulera vers 9h15 au monument aux morts de Treffendel.



*Le bureau*

#### Contacts :

Christian Godin :

07 86 16 20 29

André Le Bouguenec :

06 76 06 83 48



« Qu'est-ce que tu Fabriques?...J'économise ! », c'est reparti pour la 5<sup>ème</sup> édition.

### Mercredi 4 décembre à la salle des fêtes de Treffendel

Pendant cette journée, c'est l'occasion de faire le plein d'économies en participant à l'espace de gratuité et aux ateliers! Des habitants passionnés par la récupération et la réparation vous invitent à participer aux ateliers, des professionnels pourront vous conseiller sur des gestes simples pour faire des économies. Venez réparer un petit électroménager, participer aux ateliers de récup' et de cuisine, vous informer sur des éco-gestes faciles à faire chez soi ...

Les ateliers sont ouverts à tous (à partir de 5 ans) et en accès libre !



#### C'est quoi un espace de gratuité?

C'est un espace où vous pouvez déposer ou prendre un ou plusieurs objets et ainsi leur donner une deuxième vie !

Vous pouvez même prendre et ne rien déposer ou déposer et ne rien prendre.

Tout le monde est gagnant et repart content ! Une autre façon de consommer utile, de ne pas gaspiller mais de partager.

#### Où je peux déposer mes objets ?

- à L'association ETRE'S, partenaire, qui se mobilise et vous accueillera pour les dépôts d'objets dès le samedi 1<sup>er</sup> décembre de 10h30 à 12h à l'épicerie coopérative de l'association Etre's (derrière la médiathèque de Treffendel) ;
- à la salle des fêtes de Treffendel le mercredi 5 décembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h.

#### Quels objets peut-on déposer ou prendre ?

vous pourrez prendre et/ou déposer des objets en bon état :

- jeux, jouets
- puériculture
- mercerie
- loisirs créatifs
- tissus, laine...
- articles de cuisine, vaisselle
- livres de recettes, petit électroménager
- multimédia : CD, DVD, Jeux vidéo, livres
- accessoires fantaisie, bijoux, sacs à main, bagagerie
- décoration, luminaires, petit mobilier...
- sport : accessoires, tenue...



Cet événement est proposé dans le cadre de l'opération « Qu'est ce que tu fabriques?...j'économise ! » organisé en partenariat avec le Département, l'Inter'val et l'ADMR et grâce à la participation des associations treffendeloises Etre's, Culture pour Tous et le soutien de la mairie de Treffendel .

#### Les ateliers J'économise !

**De janvier à juin 2020, venez faire le plein d'économies en participant aux ateliers !**

Des ateliers de création de produit du quotidien pour réduire ses dépenses. Des matinées où chacun peut donner ses astuces et infos pour réduire ses dépenses. La programmation a été conçue avec un groupe d'habitants du territoire et des partenaires : le CDAS, Etre's et la mairie de Treffendel et accompagné par l'association L'Inter'Val. Ils seront animés par des habitants ou des professionnels.

La participation est entièrement gratuite !

Sur inscription à partir du 4 décembre 2019 à l'espace de gratuité et ensuite à L'Inter'Val : 02 99 06 88 90 [accueil@linterval.org](mailto:accueil@linterval.org)

L'ANIMATION JEUNESSE A TREFFENDEL

**L'Espace Jeunes de Treffendel : un local pour les 11-18 ans !** ouvert tous les mercredis après-midis de 14h00 à 18h30 et pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Attention : jusqu'aux vacances de février, l'Espace Jeunes fermera à 17h30 le mercredi.

A partir de l'entrée au collège, c'est l'occasion de venir se retrouver au local jeunes pour discuter, rencontrer d'autres jeunes, proposer des projets et faire des activités.

Venez proposer vos idées d'animation, c'est VOUS qui faites le programme !

On y propose des sorties (karting, lasergame, sortie au CPIE, ...), des activités (cuisine, sport, bricolage...), ainsi que des moments en intercommunalité avec les autres espaces jeunes comme le dernier grand jeu en date lors des vacances d'automne : « Où est Charlie? » à base d'énigmes et de chasse au trésor.

**les jeunes peuvent aussi participer tout au long de l'année aux « Ateliers du Samedi ».** Ce sont des activités sur plusieurs séances, sur des thèmes spécifiques, pour découvrir de nouvelles pratiques : tournage d'un court métrage, cuisine et saveurs locales, atelier autour du mouvement « dans le mou », atelier réparation d'objets de vélo « repar'action »... Toutes les activités sont gratuites et une navette est proposée pour faciliter les déplacements.

Le programme des prochains ateliers est disponible à l'Espace Jeunes, à la Mairie, à la Médiathèque et sur le site Internet de L'Inter'Val.

**Vous avez des idées, des projets en tête, venez rencontrer l'animatrice. Elle pourra vous accompagner dans la réalisation de votre projet.**

**Venir à l'Espace Jeunes, c'est aussi participer à la vie de sa commune :**

- rencontrer et découvrir d'autres associations (réflexion sur un projet de cabane à dons) ;
- faire des actions d'autofinancement pour financer des sorties et projet d'animations (vente de crêpes, lavage de voitures...);
- Faire du bénévolat : aider lors des événements locaux (par exemple lors de la fête communale ou encore lors de l'espace de gratuité au mois de décembre).

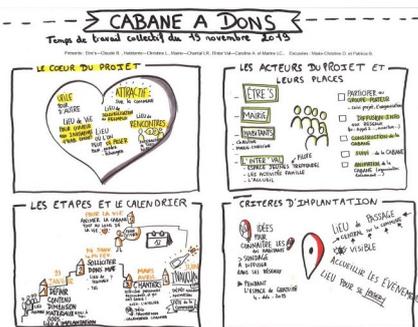
**Date à retenir :**

Lundi 17 février 2020 de 17h30 à 19h : goûter parents-jeunes. Au programme : jeux de société et goûter proposé par les jeunes. Ce sera également le moment de découvrir le local de l'Espace Jeunes, rencontrer les jeunes qui sont déjà inscrits et s'inscrire pour la période des vacances.

Toutes les infos sont disponibles sur le site internet [www.linterval.org](http://www.linterval.org) rubrique « en avant la jeunesse » ou lors de l'ouverture de l'espace jeunes.

Association L'Inter'Val

**Nouveauté à Treffendel ! Une cabane à dons, le saviez vous?!!!**



Etre's, la Mairie, un groupe d'habitants et l'Inter'Val se lancent dans la création d'une cabane à dons.

**Une cabane à dons qu'est-ce que c'est ?**

C'est «une boîte» mise à disposition sur l'espace public dans laquelle chacun peut laisser des choses (objets, livres...) dont il n'a plus l'usage mais qui peuvent encore servir à d'autres et y prendre ce dont il a besoin. Chacun est invité à déposer des objets et à prendre ce qui lui est utile. Cet espace de partage, favorise la circulation d'objets en permettant de leurs donner une nouvelle vie mais cela peut aussi être un lieu de rencontres, de convivialité et de solidarité.

**Si vous souhaitez participer à l'aventure... venez nous rejoindre pour imaginer, créer, remplir ou animer cette cabane à dons !**



Tous les deuxièmes samedis du mois, des bricoleurs et bricoleuses passionnées par la couture, l'informatique, la menuiserie et l'électronique sont disponibles à réparer avec vous vos objets abîmés, en panne ! **Avant de jeter, pensez à venir au Repair Café pour voir si il pourra être sauvé et gagné une 2è vie ! Nous évitons ainsi de jeter !**

Des idées d'objets : Vêtement (un bouton, un accro), meuble, appareil électrique, ordinateur, téléphone, bicyclette, objet utile, jouet... l'équipe du Repair Café les remet en état avec vous !

**les prochains rendez-vous :** les samedis 14/12 à l'Inter'Val (4 rue du centre social, Plélan-le-Grand) et 18/01, 08/02, 14/03 à la Canopée (rue Simone Veil, Plélan-le-Grand). De 9h30 à 11h30. **Ouvert à tous - prix libre**

Contact : L'Inter'Val 02 99 06 88 90 / [accueil@linterval.org](mailto:accueil@linterval.org)



**Garde d'enfants à domicile**  
**Découvrez aussi la garde partagée**  
**Soyez tranquilles, nous prenons soin d'eux !**

**Les avantages de la garde à domicile.**

Chez vous en toute tranquillité, quelques heures, quelques jours, selon votre choix, vos enfants sont gardés à domicile par un intervenant professionnel. Il accompagne vos enfants sur les trajets de l'école aux activités extra scolaires, il surveille les devoirs, prépare les repas de vos enfants...

Une prestation complémentaire aux autres modes de garde du territoire (structures petite enfance, assistants maternels, centre de loisirs...).

**Optez pour la garde partagée.**

Le principe est simple, deux familles s'accordent pour faire garder ensemble leurs enfants avec un même intervenant professionnel et en alternant les domiciles.

**Une formule plus économique !**

Avec ou sans la PAJE\*\* le reste à charge pour les familles est plus avantageux car les frais de garde sont partagés à part égale entre les deux familles.

\*50% des sommes qui restent à votre charge sont déductibles de vos impôts ou donnent droit à un crédit d'impôt –

selon la loi de finances en vigueur. •Seuls les CESU préfinancés sont acceptés.

\*\*Vous pouvez bénéficier d'une aide financière, par votre caisse d'allocations familiales, dans le cadre de la PAJE (enfants de moins de 6 ans et sous certaines conditions).

Vous souhaitez en savoir plus sur les modalités de la garde partagée ?

**Contactez-nous !**

**ADMR Plélan-le-Grand**  
9A rue du marché 35380Plélan-le-Grand  
Tél. : 02 99 06 96 97 /plelan.asso@admr35.org

**Accueil du public :**

**lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**  
**(possibilité de rendez-vous en dehors de ces horaires)**  
**www.admr35.org/association/admr-plelan/**  
**Service autorisé par le Conseil départemental et agréé par l'État**



Illustrations Pierre Botherel

## Activités Territoriales

### Enfants

### RPAM

« Créé par la Communauté de Communes de Brocéliande, le **Relais Parents/Assistants Maternels (RPAM)** est un service à destination des assistants maternels, des familles, à la recherche de modes de garde pour leurs enfants âgés de moins de 3 ans. **Le RPAM est le guichet unique pour les parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants (multi-accueil, assistant maternel, garde à domicile...)**

Outil de mise en relation, le RPAM propose aussi aux enfants et aux adultes accompagnant des moments de découverte et d'éveil dans les espaces-jeux des communes.

**Contact :**

Alexandra Rouxel, coordinatrice petite enfance et animatrice RPAM, Christine Chiron de la Casinière, animatrice RPAM Raïssa Savary, animatrice RPAM  
Tel: 02 99 06 84 45 / Mail: [rpam@cc-broceliande.bzh](mailto:rpam@cc-broceliande.bzh)

**Permanences**

Les horaires des **permanences (sur rendez-vous)** ont lieu du mardi au vendredi de 14h à 18h, selon besoin, à : Bréal-sous-Montfort, 1, rue de Mordelles (locaux du Point Accueil Emploi) ou Plélan-le-Grand, 1, rue des Korrigans

**Assistants maternels et/ou candidats à l'agrément**

Le Relais Parents/Assistants Maternels :  
–vous met en relation avec les parents en recherche d'un mode de garde ;  
–vous propose une démarche de professionnalisation et des temps de formation ;  
–vous informe sur vos droits et devoirs.

**Parents**

Le Relais Parents/Assistants Maternels :  
–vous accompagne dans la recherche d'un mode de garde pour votre/vos enfants : [multi-accueil](#), assistant maternel...  
–vous met, si besoin, en relation avec un assistant maternel agréé. Une mise à jour des fiches de disponibilité permet de vous orienter efficacement ;  
–vous informe sur vos droits et vos prestations ;  
–vous accompagne dans votre rôle d'employeur : contrat de travail, médiation, etc.

**L'espace jeux**

**Le rôle de l'espace-jeux**

C'est un lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans, encadré par un professionnel petit enfance du RPAM. L'enfant est accompagné par son assistante maternelle, un parent ou toute personne en ayant la responsabilité. L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

C'est un lieu de rencontres et d'échanges pour enfants et adultes. Il permet également Les enfants y découvrent les règles de la vie en groupe à travers le jeu libre, différentes activités proposées : peinture, pâte à modeler...

**Horaires à Treffendel**

Salle polyvalente : le jeudi de 9h30 à 11h30 sur inscription.





Sensibiliser son enfant à la Musique et/ou comment l'aider à choisir un instrument

♫ En novembre et décembre  
6 séances d'éveil musical pour les enfants en classe de petite et moyenne section.

A Plélan le samedi de 9h15 à 9h45 à Bréal le vendredi de 17h15 à 17h45  
27 € les 6 séances

6 séances d'éveil à la guitare pour les enfants de 7 à 10 ans

A Bréal le mercredi de 10h25 à 11h10  
50 € les 6 séances

♫ Samedi 07 décembre

De 19h à 20h animation musicale par les élèves de Triolet 24 à la « faites du pommé » au Carouj à Monterfil

♫ Noël approche ...

Vous êtes en panne d'inspiration ?

Voici quelques idées de cadeaux pour Noël  
Quelques cours de musique : De 15 à XX.€

L'association propose des cartes cadeaux en fonction de votre demande

Le Pack rentrée 20€ : (Un porte-vue, un cahier de brouillon, du papier musique, un crayon à papier, une gomme et une sacoche)

Tout le matériel nécessaire pour les cours de musique rangé dans une magnifique sacoche.

Quoi de plus pratique ! Tout y est ! Une façon de ne rien oublier et d'avoir toujours tout son matériel.

Le crayon à papier aux couleurs de l'association (2€)

## En novembre-décembre 2019 Je découvre la musique... (des ateliers sur 6 séances)

Pour les enfants en classe de Petite et Moyenne Section

### Eveil Musical

À PLÉLAN: samedi de 9h15 à 9h45  
À BRÉAL: vendredi de 17h15 à 17h45

**27€**  
Les 6 séances

Pour les enfants De 7 à 10 ans

### Eveil à la Guitare

**50€**  
Les 6 séances

**LE MERCREDI**  
- de 10h25 à 11h10 BRÉAL

*Sous réserve d'au minimum 3 inscriptions*



Une découverte ludique de la guitare

Renseignements et inscriptions :  
✉ [dir.info@triolet24.fr](mailto:dir.info@triolet24.fr) ☎ 02 99 60 00 16

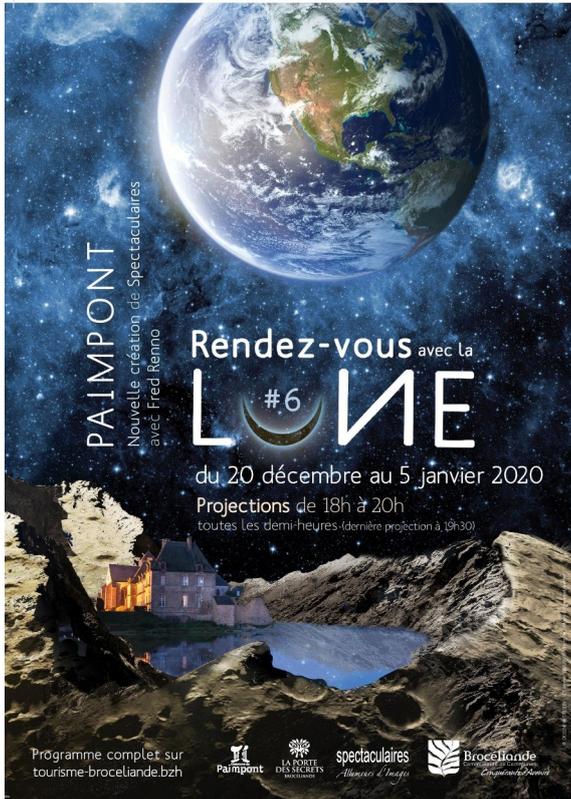


Nous suivre :

[page facebook](#) ou site [www.triolet24.fr](http://www.triolet24.fr)

Nous contacter :

Triolet 24 - École de musique intercommunale associative, 11 rue de Bruz 35310 Bréal sous Montfort  
[dir.info@triolet24.fr](mailto:dir.info@triolet24.fr) / 02 99 60 00 16



## PAIMPONT

## Rendez-vous avec la lune

Nouvelle **CRÉATION** de **Spectaculaires** avec **Fred RENNO**

*... c'est l'histoire extraordinaire, d'un homme très ordinaire, fasciné par la lune, à qui, un soir, il fait une promesse...*

Du vendredi 20 décembre 2019  
au samedi 5 janvier 2020

Projections de 18h à 19h30  
toutes les demi-heures  
Spectacle son et lumière  
projeté chaque soir  
sur L'ABBAYE de PAIMPONT

Programme complet sur :  
[tourisme-broceliande.bzh](http://tourisme-broceliande.bzh)

## LES BOTTES DE 7 LIEUX

## Spectacles, ateliers, expositions, concerts, rencontres avec les artistes...

De mi-janvier à mi-mars 2020, le Réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes de Brocéliande invite le public à découvrir le côté sombre.

Au programme, lectures « frisson », nuit de l'horreur, théâtre d'ombres, lecture dessinée, atelier variophone, technique photographique, jeux, voyage dans l'espace et dans l'univers de Star Wars.

Adhérents ou non, petits et grands, venez découvrir le côté sombre de vos médiathèques.

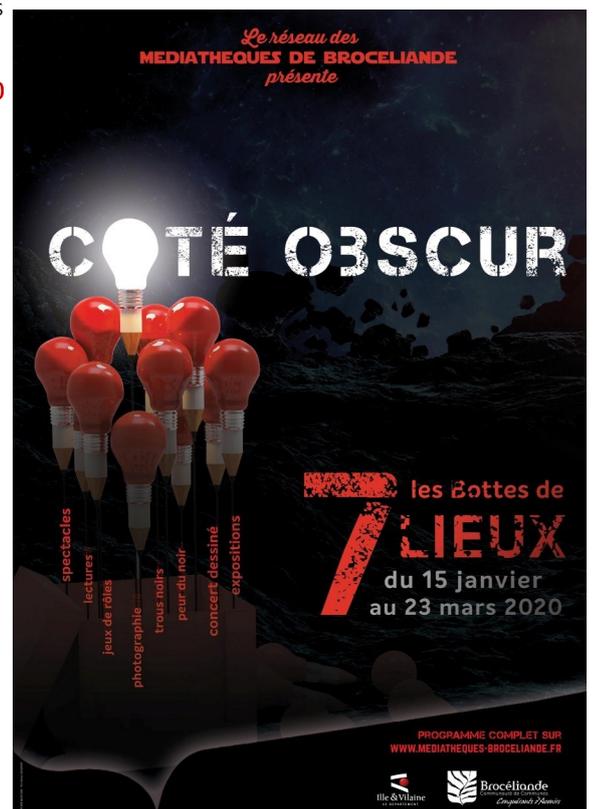
Rendez vous à **TREFFENDEL** du 17 février au 14 mars 2020

## Treffendel :

Au programme à Treffendel :

- **Exposition** d'objets de collection mise en place par l'association Graine de savoir du **17 février au 14 mars**
- **Samedi 29 février : journée Star Wars**  
À 10h30 et à 11h30 : jeux de rôle pour les enfants de 6 à 11 ans  
De 14h30 à 17h30 : jeu de rôle pour les ados et les adultes  
A 18h30 : conférence Star Wars contre la science
- **Mercredi 11 mars : Grand Jeu Star Wars** à jouer en famille pour les plus petits ou en équipe à partir de 8 ans

**Animations sur inscription** auprès de la médiathèque  
ou par mail [bibliotheque.treffendel@orange.fr](mailto:bibliotheque.treffendel@orange.fr)  
ou par tél. 02 99 06 13 21





**Les mégots, un pollueur de taille !!!**

Ces petits déchets bien connus des fumeurs font partie de notre paysage quotidien, sur les trottoirs, dans la nature...

Petits par leur taille, ils n'en restent pas moins dangereux pour la santé et pour l'environnement.

**Le saviez-vous ?**

30 milliards de mégots de cigarettes sont jetés chaque année en France et 8 millions chaque minute dans le monde.

Une cigarette contient 2 500 substances.

1 mégot jeté au sol pollue jusqu'à 500 litres d'eau, soit annuellement près de **24 742 035 m3** d'eau polluée sur

la zone du SMICTOM Centre Ouest dont fait partie la commune de Treffendel.

Pour lutter contre cette pollution, le SMICTOM Centre Ouest développe actuellement un partenariat avec la Société MéGO !, située à Bourg Blanc (29) pour la collecte et le recyclage de ces déchets.

Le tri des mégots est effectué à 96-98% (séparation du papier, filtre tabac, ..).

Ces mégots, après avoir suivi un processus (tri, tamisage traitement) sont valorisés en plaques de plastique utilisées dans la fabrication par exemple de poubelle de rues, des cendriers du mobilier urbain.

La commune de Treffendel va faire l'acquisition de 4 récup'mégots qui seront installés :

- 1 à l'abri bus
- 1 à la salle polyvalente
- 1 à la salle de sports
- 1 au terrain de foot



**Que faire de vos couettes, oreillers, sacs de couchage usagés ?**

**Dormez sur vos 2 oreilles ... la déchèterie de Plélan-le-Grand s'en charge...**

A partir du 2 décembre 2019, la déchèterie de Plélan le Grand recycle vos couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas.

Le SMICTOM Centre Ouest, accompagné par l'Eco-Organisme agréé par l'Etat, « Eco-mobilier » organise la collecte et la valorisation / recyclage des meubles et éléments de meubles.

Les couettes, coussins et oreillers entrent désormais dans cette liste.

Depuis octobre 2018, figure sur l'étiquette de vente de ces produits le coût de l'éco participation qui participe au financement de ce nouveau service de tri.

**En pratique**, sur la déchèterie de Plélan-le-Grand, vous déposez couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas dans des sacs de collecte transparents disponibles à côté du caisson mobilier.



Grâce à votre geste de tri, les couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et surmatelas retrouveront une seconde vie par recyclage en devenant des vêtements rembourrés et des tatamis ou par valorisation énergétique.

Le tri progresse avec vous.



### Redevance Incitative Pensez-y !

Payez votre redevance ordures ménagères en trois fois ...

Vous souhaitez étaler le paiement de votre redevance pour l'année 2020 et les années suivantes, rien de plus simple :

- téléchargez le mandat de prélèvement de votre collectivité à la rubrique « facturation du service » sur le site internet du SMICTOM Centre-Ouest <http://www.smictom-centreouest35.fr/>
- retournez le mandat complété et visé, accompagné d'un RIB récent avant le 31 janvier 2020 à :

SMICTOM Centre Ouest 35  
5 ter rue de Gaël  
35290 SAINT MEEN LE GRAND

Vous recevrez votre facture et votre échéancier durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Vous pourrez interrompre le prélèvement à tout moment.

Plus d'informations 02 99 09 57 26  
[www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

**Important** : seuls les propriétaires des logements peuvent souscrire à ce mode de paiement.

### Nouvelle collecte des boîtes d'aiguilles usagées des particuliers dans les déchèteries du SMICTOM Centre Ouest

Du lundi 2 décembre au samedi 7 décembre 2019, le SMICTOM Centre Ouest organise, en partenariat avec l'éco-organisme DASTRI, une collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, à savoir les boîtes d'aiguilles usagées des particuliers en automédication.

Cette collecte, gratuite, concerne uniquement les déchets produits par des particuliers qui se soignent par eux-mêmes comme les diabétiques par exemple. Aiguilles, seringues, lancettes, ..., seront ainsi éliminées dans le respect de la réglementation.

Les professionnels de santé possèdent leur propre filière d'élimination. Le SMICTOM rappelle que la fourniture des boîtes vides est désormais assurée par les pharmaciens.

Les particuliers concernés doivent se rapprocher de ceux-ci pour récupérer une boîte pour le stockage de leurs aiguilles.

Les boîtes pleines seront à déposer **du lundi 2 au samedi 7 décembre 2019**, aux jours et heures d'ouverture des déchèteries du SMICTOM : Loscouët sur Meu, Caulnes, Guilliers, Porcaro, Breteil, Gaël, Montauban de Bretagne, Le Verger et Plélan-le-Grand.

Les usagers devront s'adresser au personnel de la déchèterie.

Les déchets seront refusés en dehors de ces dates.

Les déchets devront être conditionnés dans les boîtes fournies par les pharmacies.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26. ou consulter le site Internet du SMICTOM [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr) ou le site internet [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)



## COLLECTE DES DASRI

DES PARTICULIERS en automédication

AIGUILLES  
SERINGUES  
LANCETTES

Déchets d'Activités  
de Soins à Risques Infectieux

Du lundi 2 décembre 2019

Au samedi 7 décembre 2019



RETRAIT DES  
BOITES VIDES  
DANS LES  
PHARMACIES !\*

Aux jours et heures  
d'ouverture des déchèteries

\* Le SMICTOM ne distribue plus de boîte vide lors de la collecte de la boîte pleine.

SMICTOM Centre Ouest 02.99.09.57.26.

PLUS D'INFOS ? [www.smictom-centreouest35.fr](http://www.smictom-centreouest35.fr)

[www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

### COLLECTE BAC JAUNE CALENDRIER 2020

Jeudi 12 décembre 2019  
**Vendredi 27 décembre 2019**  
Jeudi 9 janvier 2020  
Jeudi 23 janvier  
Jeudi 6 février  
Jeudi 20 février  
Jeudi 5 mars

Jeudi 19 mars  
Jeudi 2 avril  
**Vendredi 17 avril**  
Jeudi 30 avril  
Jeudi 14 mai  
Jeudi 28 mai  
Jeudi 11 juin

Jeudi 25 juin  
Jeudi 9 juillet  
Jeudi 23 juillet  
Jeudi 6 août  
Jeudi 20 août  
Jeudi 3 septembre  
Jeudi 17 septembre

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre  
Jeudi 15 octobre  
Jeudi 29 octobre  
**Vendredi 13 novembre**  
Jeudi 26 novembre  
Jeudi 10 décembre  
Jeudi 24 décembre



GENDARMERIE NATIONALE

# Devenir GENDARME

[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

**CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT**  
 cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

## LA GENDARMERIE RECRUTE !

En 2019, plus de 10 000 postes proposés.

Plusieurs recrutements possibles,  
de 17 à 40 ans,

sans conditions de diplôme jusqu'à bac +5.

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes

85, boulevard Clemenceau, 35200 Rennes  
 cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Téléphone : 02 99 32 52 90

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de Rennes

[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

Venez nous Rencontrer !

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en assurant aux usagers d'être reçus - lorsque c'est nécessaire - sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, il suffit que les usagers prennent rendez-vous via le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique "Nous contacter" dans leur "espace particulier" ou "espace professionnel" sécurisé.

Le rendez-vous peut également être pris par téléphone ou au guichet du Centre des Finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, le Centre des Finances publiques est doté d'un espace numérique libre-service permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignement, remises de formulaire...) peuvent toujours s'effectuer au guichet du Centre des Finances publiques, sans rendez-vous.

## Informations diverses

### DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

#### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## APICULTURE Déclaration des ruchers

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2019 pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018

FINANCES PUBLIQUES

Pour un meilleur service, l'accueil dans vos Services des Impôts des Particuliers et des Entreprises évolue.

Pour vos questions complexes, pensez désormais à prendre rendez-vous !

sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, rubrique "nous contacter", "rechercher les coordonnées d'un service"

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR [IMPOTSGOUV.FR](http://IMPOTSGOUV.FR) ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

### CLASSES « 0 »

« Nous souhaitons vous informer que la fête des classes « 0 » se tiendra le 16 mai 2020 à la salle des fêtes de Treffendel. Nous comptons sur votre présence »

*Les 20 ans des classes « 0 »*

### DEJECTIONS CANINES



Nous avons fait le constat d'une recrudescence de déjections canines sur les chemins et trottoirs et ce, malgré un rappel à la loi sous forme d'affichage.

Je reviens sur le respect que chacun doit avoir de l'utilisation des espaces communs et publics.

J'invite les propriétaires de chiens à faire le nécessaire et prendre les dispositions qui s'imposent pour ne pas transformer les passages piétons de notre commune en allées nau-séabondes.

Pour rappel : **Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.**

**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.**

*En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.*

*La municipalité*

### DESTRUCTION DES CHARDONS

Sur l'ensemble du territoire du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année, du 1er mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

**La destruction des chardons devra être opérée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison.**

En cas de non respect de cet arrêté, un procès verbal pourrait être dressé.



### ELAGAGE DES HAIES ET SERVICE PUBLIC

Les propriétaires de haies sont tenus d'élaguer régulièrement les arbres en campagne afin de permettre aux services type SMICTOM d'accéder facilement aux habitations.



Dans les forêts domaniales d'Ille-et-Vilaine, **la cueillette des champignons est interdite les MARDIS et JEUDIS** (arrêté préfectoral du 9 octobre 2017)



### RECENSEMENT MILITAIRE

4<sup>ème</sup> période : les jeunes nés en octobre, novembre, décembre 2003, doivent se présenter en mairie **avant la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 muni du livret de famille des parents (avoir 16 ans révolus).**



### LINGETTES ASSAINISSEMENT

Régulièrement le service technique retrouve des lingettes qui bloquent le bon fonctionnement de la station d'épuration, aussi nous vous demandons de **ne pas jeter les lingettes** de nettoyage dans la cuvette des toilettes, même si elles sont considérées biodégradables.

### DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Par délibération du 19 octobre 2015, la Communauté de Communes de Brocéliande a fait le choix de prendre en charge financièrement la totalité des frais d'intervention et de destruction des nids de frelons asiatiques présents sur le territoire, qu'ils soient sur le domaine public ou sur le domaine privé. **Cette prise en charge intervient uniquement dans le cas d'une destruction d'un nid de frelons asiatiques.** Tout autre déplacement, intervention effectués sur votre demande par les entreprises spécialisées, seront à la charge de l'habitant.

**Si vous découvrez un nid de frelons, contactez la mairie au 02 99 61 00 71**

### DESTRUCTION DE NIDS DE GUEPES ET DE FRELONS

**HYNERA - ENVIRONNEMENT** : 02 99 00 62 35  
**ATTRAPE-TOUT** : 07 83 86 10 59



### DÉPLACEMENT SOLIDAIRE



Qui peut bénéficier du service ?

– Toute personne qui ne dispose pas de moyen de locomotion.

– Une adhésion annuelle à l'association est nécessaire.

Quand peut-on en bénéficier ?

– Les déplacements sont assurés du lundi matin 9h au samedi 18h (sauf les jours fériés).

Pour en bénéficier et avoir les renseignements, s'adresser à l'ADMR de Plélan en appelant le **02 99 06 74 28**.

Quel est le coût du service ?

– Forfait d'accès au service 3,50 € par déplacement

– 0,45 €/km de votre domicile au retour à votre domicile.

– Vous n'avez rien à verser au conducteur, sauf les éventuels frais de stationnement (parkings). L'association ADMR vous adressera une facture mensuelle.



ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL DU SECTEUR

Contactez le **Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)**  
**Sur rendez-vous au 02 99 09 15 53**  
 26 bd Carnot 35160 Montfort-sur-Meu

DEPENDANCE PERSONNES ÂGÉES

Mr AGAY, Conseiller Social en Gérontologie, assure une permanence au Centre Social de Plélan tous les 1<sup>ers</sup> lundis après-midi du mois (14h00 à 15h30).  
 Les permanences ont lieu sur rendez-vous, à prendre au CDAS de Montfort-sur-Meu au 02 99 09 15 53

ASSURANCE RETRAITE

3960

Numéro unique pour toutes vos interrogations sur votre retraite : **3960**

CAF

Retrouvez les services habituels de votre CAF au nouveau numéro : **0810 25 35 10** ou « Mon compte » sur **Caf.fr**

L'ADIL 35

**(Agence Départementale d'Information sur le Logement)**  
 Permanence à Plélan-le-Grand, à la mairie, le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14h00 à 16h30 / Tél. : 02 99 06 81 41

C.L.I.C. en Brocéliande

(Centre Local d'Information et de Coordination du Pays de Brocéliande). Un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et de soutien à destination des personnes âgées et retraitées, des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels.



Nathalie PIERRE, la coordinatrice, vous propose un accueil gratuit et personnalisé :  
**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h30 à 16h30, à la Communauté de Communes de Brocéliande**, 1 rue des Korrigans  
 35380 Plélan : 02 99 06 84 34

PERMANENCES ARCHITECTE CONSEILLER À PLÉLAN-LE-GRAND

Les rendez-vous doivent être pris auprès de la mairie de Plélan-le-Grand au 02 99 06 81 41 ou de la Communauté de Communes au 02 99 06 84 45  
 Pour tous renseignements complémentaires :  
 Conseil Départemental d'Ille & Vilaine – PEAT/STDL  
 Secrétariat, tél. : 02 99 02 20 11

EUREKA EMPLOIS SERVICES



Hôtel Montfort 35160 -Montfort-sur-Meu  
 Communauté Tél. : 02 99 09 11 36  
 4, Place du Tribunal Courriel :  
 -BP 56234 [ees.montfort@wanadoo.fr](mailto:ees.montfort@wanadoo.fr)

ORDRE DES AVOCATS DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Maison des Avocats, 6 rue Hoche 35000 Rennes.  
 Vous êtes victime d'une infraction pénale, le Barreau de Rennes met en place une Antenne d'Avocats pour l'Assistance et la Défense des Victimes.

Dans tous les cas, si vous avez un doute ou des questions :  
 Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 de 10h à 20h et des premiers conseils pourront vous être donnés : 06 27 47 81 47

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence le 4<sup>ème</sup> lundi du mois en mairie de Plélan-le-Grand. Prendre rendez-vous à la mairie de Plélan-le-Grand au 02 99 06 81 41

ALLO PARLONS d'ENFANTS

Ensemble sur le chemin de l'éducation. Service d'écoute : 02 99 55 22 22, d'information et d'orientation sur les questions de l'enfance, de l'éducation et de la famille.  
 À destination des familles et des professionnels de l'enfance de l'Ille-et-Vilaine.

VOS DROITS ET VOS DEMARCHES

« **3939 Allo Service Public** », [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) : ces deux outils informent les usagers sur des sujets quotidiens (perte de papier d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...) afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches.

PUERICULTRICE

Marie STEPHAN, puéricultrice remplaçante de Mme LE GUYADER, assure les permanences qui ont lieu sur la Communauté de Communes de Brocéliande les :

- 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi après-midi sur Plélan-le-Grand (Communauté de Communes de Brocéliande) ;
- 2<sup>ème</sup> mardi et 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi à Bréal-sous-Montfort.

Ouvert aux parents d'enfants de 0 à 6 ans souhaitant aborder différents sujets tels que l'alimentation (possibilité d'effectuer des pesées), le sommeil, l'éveil...

IMPÔTS

**Je prends rendez-vous avec mon service**

Vous avez une question complexe et souhaitez être accueilli sur rendez-vous ?

De nombreux centres des Finances publiques vous proposent de prendre rendez-vous en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour un rendez-vous au guichet ou même téléphonique !

A noter : retrouvez la réponse à la plupart de vos questions sur [impôts.gouv.fr](http://impôts.gouv.fr)

JETTE TA BOUTEILLE À LA MER

« Jette ta bouteille à la mer » Pays de Brocéliande

**Quoi ?** Un groupe de parole pour adolescents de 10 à 18 ans. Anonyme et gratuit.

**Leur point commun :** un problème d'alcool dans leur entourage, leur famille et le besoin d'en parler.

**A quoi ça sert ?** Cela leur permet de rencontrer d'autres adolescents, qui vivent dans une situation similaire, de partager leur expérience, d'avoir un espace pour parler d'eux, s'occuper d'eux.

**Quand ?** Un mardi sur deux pendant la période scolaire de 18h à 19h30, au 2 rue du Château (Tour Papegault) à Montfort sur Meu dans les locaux de WE KER.

**Qui s'en occupe ?** Deux à trois professionnel(le)s sont présent(e)s à chaque séance pour accueillir les adolescents et animer le groupe de parole.

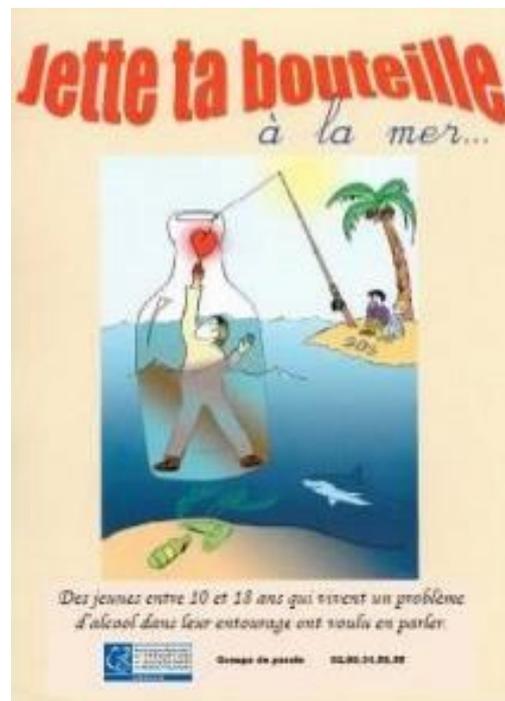
La présence à la 1<sup>ère</sup> séance ne vaut pas engagement pour le jeune qui est libre de quitter le groupe lorsqu'il le souhaite (pas d'inscription sur l'année).

Ces professionnel(le)s de l'accompagnement proposent au jeune et à l'un de ses parents un entretien avant d'assister au premier groupe.

**Contact :** 06 84 03 76 92 ou 07 82 81 20 28  
jettetabouteille-broceliande@ille-et-vilaine.fr

**Séances 2019 :**  
03/12  
17/12

**Séances 2020 :**  
14/01  
28/01  
11/02  
03/03  
17/03  
07/04  
28/04  
12/05  
26/05  
09/06  
23/06



CONFERENCE MSA

La Maladie de Lyme

Mieux la connaître pour mieux réagir et la prévenir  
Les élus MSA (Mutualité Sociale Agricole) du canton de Montfort sur Meu, organisent une conférence de Prévention Santé

Le jeudi 5 décembre 2019 à 20h

Salle de la Bétangeais à Monterfil

Animée par Jean POINSIGNON, Interne en Médecine.

La maladie de Lyme est une maladie bactérienne transmise lors d'une piqûre de tiques. Si elle n'est pas soignée, cette infection peut devenir chronique et se diffuser de la peau à tout l'organisme avec parfois des complications graves...

Pour introduire la soirée, la vidéo « A l'attaque des tiques : pour une meilleure prévention de la maladie de Lyme » réalisée par le MSA sera diffusée.

- Où vit la tique et comment pique-t-elle ?
- Quels sont les premiers symptômes ?
- Comment évolue une piqûre de tique infectée ?
- Quels sont les risques de la maladie de Lyme ?
- Quels sont les moyens de prévention et moyens de lutte contre les tiques ?
- Quelle sont les régions les plus à risque et combien y-a-t'il de cas détectés par an ?

Autant d'interrogations que vous vous posez. Alors rejoignez-nous et venez nombreux à cette soirée débat GRATUITE et OUVERTE À TOUS, jeunes et adultes. ENTREE LIBRE.

M.S.A. des Portes de Bretagne Animation du Réseau des Elus



portdesbretagne.msa.fr



Frédéric GERARD 02 99 01 80 30 / 06 84 50 11 75  
gerard.frederic@portesdebretagne.msa.fr

BREIZH BOCAGE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu animera une nouvelle fois le programme Breizh Bocage pour cette année 2019.

Le programme Breizh Bocage a pour objectifs de planter des haies bocagères et de créer des talus pour limiter l'érosion, améliorer la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité. En effet, depuis la moitié du siècle dernier, la densité de haies et de talus dans le paysage a fortement diminué.

Si vous avez un projet de plantation de haies, de création de

talus ou que vous avez besoin de conseils, contactez-nous. Un technicien bocage se déplacera pour vous accompagner dans votre démarche.

**La totalité des travaux (talutage, plantation, plants, paillage...) est prise en charge et réalisée par le syndicat du Meu, alors n'hésitez pas !**

Ce programme est financé par l'Europe, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor.

**Nos contacts** : 02 99 09 25 46 bocage.meu@orange.fr



ETANG CHEZE CANUT

L'AAPPMA Chèze et Canut organisait le Samedi 19 octobre une journée de nettoyage de la rivière Canut en aval de l'étang communal de Maxent.

A l'initiative d'Armel Teillant, vice président de l'association et grand artisan du projet, 15 bénévoles se sont réunis dès 9h au parking de l'étang et se sont répartis le long de la rivière sur un peu plus d'un kilomètre. 5 bénévoles supplémentaires sont venus renforcer les équipes présentes après la pause déjeuner. Malgré un niveau d'eau élevé pour la saison, les bénévoles et leur matériel personnel ont permis de rendre accessible les abords de la rivière, de supprimer certains barrages naturels qui s'étaient formés au fil du temps. De nombreux arbres et branchages ont été retirés, ou élagués. Un pneu de tracteur a malheureusement été retiré du lit de la

rivière. Gage de la qualité du travail effectué, en fin de journée nous entendions de nouveau le cliquetis de l'eau.

L'AAPPMA remercie les nombreux chasseurs membres de l'ACCA de Maxent présents lors de cette journée. Remerciements particuliers aux différents propriétaires des terrains ayant donné leur accord pour nous laisser intervenir. Merci aux pêcheurs présents ainsi qu'aux membres du bureau de l'association sans qui cette journée n'aurait pas eu lieu. La réussite de cette journée, ayant mobilisé une vingtaine d'amoureux de la nature, nous engage à initier de nouvelles journées de nettoyage courant 2020.

Yoann Brûlard, chargé de communication de l'AAPPMA Chèze et Canut

Activités Économiques

Entreprises

Nouvelles entreprises et activités sur la commune



Société Drouet TP  
Travaux publics / Terrassement  
Assainissement / Empierrement

Stéphane DROUET  
2 Les Perrières  
35380 TREFFENDEL



06 23 80 24 95  
stephane@ste-drouet-tp.fr  
www.ste-drouet-tp.fr



### Bien-être Shiatsu Réflexologie Plantaire

**Shiatsu** : le Shiatsu littéralement « pression des doigts », est une technique d'origine japonaise. Par la pression des pouces ou de la paume de la main sur l'ensemble du corps, elle apporte une détente physique et psychique tout en réduisant le stress.

**Réflexologie** : la réflexologie plantaire se concentre sur les zones réflexes du pied. Chaque zone agit sur un organe ou une partie précise du corps. Cette technique permet de soulager des points de tension et stimuler des organes.

Marie-Emilie du Moutier **06 22 80 41 47**  
19 rue de Brocéliande  
marie.emilie.du.moutier@gmail.com

### RV WORKSHOP *motorcycles*

Réparation et entretien moto

Damien HERVÉ  
**09 52 89 26 52**  
rvworkshop35@gmail.com  
Facebook — @rvworkshop



**Winetailors** propose une offre de vins sur-mesure à destination des cafés, hôtels, restaurants, cavistes, entreprises (CSE, cadeaux d'affaires) et particuliers. Spécialiste du vin auprès de professionnels, j'aide les clients à optimiser leur offre vins et développer leurs ventes.

Je représente plus de 80 vignerons récoltants indépendants sur la France et l'étranger, ce qui représente un éventail de plus de 600 références.

Antoine BEAUGÉ **06 31 81 64 67**  
2 rue des Hirondelles  
a.beauge@winetailors.fr - <https://www.facebook.com/DvinS/>

### AIMJ Communication

Besoin de valoriser vos actions et souhait de développer la notoriété ou être accompagné, n'hésitez pas à me contacter :

- identité visuelle : logo, charte graphique, déclinaison...
- support papier : plaquette, catalogue, affiche, flyers...
- digital : mise à jour site Internet, animation réseaux sociaux, newsletter... objets publicitaires / enquête de satisfaction.

Steeve TESSIER **06 52 81 86 71**  
2 La Provostais  
contact.aimj@gmail.com



<b>Bar-Tabac-Pressé</b>	Anne SEVESTRE 5 rue de Haute Bretagne	Accès WIFI gratuit. Fermé le jeudi après-midi, samedi après-midi et dimanche. Dépôt de pain tous les jours sauf le dimanche	02 99 61 01 36	
<b>Bar Restaurant RN 24</b>	Martial NOYALET 6 L'Ancienne Gare	Restaurant routier ouvrier traditionnel. Ouvert du lundi au jeudi de 6h à 15h et 17h à minuit le vend de 6h 15h le samedi 8h 15h	02 99 61 26 98 06 16 19 13 60	<a href="mailto:martialnoyalet@orange.fr">martialnoyalet@orange.fr</a>
<b>Camion à Pizzas</b>	<i>La Roma</i> Laurent BAUGER Place de la Mairie	Pizzas à emporter. Le mercredi soir à partir de 17h	06 85 27 53 78	
<b>DETECVEL</b>	Parc d'activités 6 La Victoire	Vidéo surveillance d'élevage	02 99 06 99 61 Fax 02 99 06 88 58	
<b>D2N</b>	23bis Les Badiers	Négociant Produits du sol.	02 99 61 68 92	
<b>Garage Automobile</b>	Garage du Breil ZA La Gare	Mécanique, tôlerie, peinture, réparation véhicules toutes marques, vente de neufs et occasions	02 99 61 06 85 Dépannage remorquage hors ouverture 06 32 03 04 16	<a href="mailto:garagedubreil@gmail.com">garagedubreil@gmail.com</a>
<b>L'Arômerie</b>	Jean-François PERENNES 4 Le Boulouée	Vente d'épices et d'herbes	07 83 20 05 02	<a href="mailto:contact.laromerie@gmail.com">contact.laromerie@gmail.com</a>
<b>Métallerie GUITTON</b>	Parc d'Activités ZA Le Breil	Travail de l'acier, de l'aluminium et de l'inox du lundi au vendredi midi	02 99 61 01 59 Fax 02 99 61 03 66	<a href="mailto:metallerie.guitton@akeonet.com">metallerie.guitton@akeonet.com</a>
<b>Salon de Coiffure Mixte</b>	<i>Les Ciseaux Enchanteurs</i> Nolwenn BOUCARD 7 rue de Haute Bretagne	Mardi mercredi jeudi 9h 12h / 14h 19h vendredi 9h 19h samedi 8h30 15h	02 99 61 03 53	
<b>Savonnerie</b>  <b>Esthéticienne</b>	<i>Savonnerie d'elle é d'ille</i> Virginie THÉRON 4 rue des ajoncs  <b>Virginie Esthétique</b> <b>Chez Soi</b>	Fabrication de savons artisanaux, surgras, issus de compositions d'huiles végétales variées <b>Esthéticienne à domicile</b>	06 80 71 96 04  virginieesthetiquechezsoi@gmail.com	<a href="mailto:delle.e.dille@gmail.com">delle.e.dille@gmail.com</a> <a href="https://www.facebook.com/savonnerie-delleedille">https://www.facebook.com/savonnerie-delleedille</a>
<b>SA BOSCHER</b>	Michèle BOSCHER 68 ZA Le Breil	Fuel, GNR, granulés bois	02 99 61 03 03	
<b>SARL BOSCHER Transport</b>	Nathalie BOSCHER 68 ZA Le Breil	Transports	02 99 61 03 03	
<b>SARL EVEN</b>	Gérard EVEN 1 Les Chaudronniers	Magasin libre service agricole/motoculture/espace vert/vente réparation dépannage. Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, samedi 17h	02 99 61 01 73 Fax : 02 99 61 02 74	
<b>TRISKALIA</b>	Adeline ORHAN 1 La Victoire	Agrofourniture, Engrais, alimentation animale, fuel	02 99 61 00 75 Fax 02 99 61 04 04	<a href="mailto:adeline.orhan@triskalia.fr">adeline.orhan@triskalia.fr</a>

<b>Carreleuse</b>	Myriam DUVEAU 32 rue de Brocéliande		06 47 73 16 72	<a href="mailto:myxhomay@live.fr">myxhomay@live.fr</a>
<b>Conseiller en vins de terroir</b>	<i>Coule à Flo</i> Florent Quérard 11 La Touche	Spécialités champenoises, vins de caractère, alcools rares, capsules personnalisées	06 61 14 43 47	<a href="mailto:couleaflo@gmail.com">couleaflo@gmail.com</a>
<b>Couvreur</b>	Ronan ALLANO 5 La Mercerais	Neuf, rénovation, réparation, zinc, démoussage, ramonage, pose Vélux, conseils	06 47 28 00 81 02 99 61 04 36	<a href="mailto:allanobreizhcouverture@gmail.com">allanobreizhcouverture@gmail.com</a> Site : <a href="http://allano-breizh-couverture.fr">allano-breizh-couverture.fr</a>
<b>Travaux publics Terrassement</b>	<i>STE Drouet TP</i> Stéphane DROUET 2 Les Pierrères	Travaux publics / terrassement / assainissement / empierrement	06 23 80 24 95	Stephane <a href="mailto:@ste-drouet-tp.fr">@ste-drouet-tp.fr</a> <a href="http://www.ste-drouet-tp.fr">www.ste-drouet-tp.fr</a>
<b>Entretien Bâtiments</b>	<i>SARL Mesnil</i> Hubert MESNIL 3 rue de la Janoterie	Maintenance en bâtiments et service. Entretien, dépannage, tous travaux	06 44 20 30 60	<a href="mailto:sarlmensnil@orange.fr">sarlmensnil@orange.fr</a>
<b>Ferronnerie d'Art</b>	Katel MERCIER 1 Le Tronchat	Ferronnerie d'Art, mobilier et objets métal	06 14 02 40 65	<a href="mailto:mamzellekatel@gmail.com">mamzellekatel@gmail.com</a>
<b>Maçonnerie</b>	CBS François PERRICHON ZA Le Breil	Démolition, terrassement, réalisation de terrasses, extension, assainissement	02 99 61 14 68 06 11 70 38 95	<a href="mailto:cbs-perrichon@wanadoo.fr">cbs-perrichon@wanadoo.fr</a> <a href="http://cbs35380@hpeprint.com">cbs35380@hpeprint.com</a>
<b>Menuiserie</b>	Martial MAUNY 64 ZA Le Breil	Menuiserie bois, PVC, alu, vérandas, escaliers, charpente, aménagement de combles, ossature bois	02 99 61 04 44	<a href="mailto:menuiserie@am-maunay.fr">menuiserie@am-maunay.fr</a>
<b>Menuiserie</b>	Laurent PIEL 54 La Rue Gaultier	Pose menuiserie, agencement de magasin	02 99 61 05 61	<a href="mailto:entreprise.piel@gmail.com">entreprise.piel@gmail.com</a>
<b>Multi Services</b>	Mickaël FRESNEL 8 allée des Bouvreuils	Couverture, ramonage, Vélux, pose de matériaux, tous travaux pour l'aménagement et l'amélioration de l'habitat	02 99 61 04 75 06 88 64 51 51	<a href="mailto:mickael.fresnel@orange.fr">mickael.fresnel@orange.fr</a>
<b>Peintre Décoration d'intérieur</b>	<i>Chromatique Décoration</i> Gurval LEBRUN 50 Le Landier du Milieu	Peinture et décoration d'intérieur, enduit, papier peint, staff, patines...	06 86 99 05 09	<a href="mailto:chromatiquedeco@laposte.net">chromatiquedeco@laposte.net</a>
<b>Plomberie</b>	Sébastien HERVAULT ZA le Breil	Plomberie, chauffage, électricité, entretien /dépannage chaudière	02 99 61 04 48 06 09 02 64 04	<a href="mailto:sebastien@hervault.com">sebastien@hervault.com</a>
<b>Rénovation meubles</b>	<i>L'Atelier des 3 Poules</i> Emmanuelle COGNEC 26 La Bessélais	Rénove, patine vos meuble, chaises et fauteuils	06 79 43 31 09	<a href="mailto:latelierdes3poules@orange.fr">latelierdes3poules@orange.fr</a>
<b>Réparation motos</b>	<i>RV WORKSHOP Motorcycles</i> Damien HERVÉ PA Le Breil	Réparation / entretien moto	09 52 89 26 52	<a href="mailto:rvworkshop35@gmail.com">rvworkshop35@gmail.com</a> Facebook-@rvworshop
<b>Tatouage</b>	<i>Tatouages éphémères</i> Julia LEFEUVRE	Henné, jagua, tatouage à la paillette. À domicile	06 78 82 89 76	<a href="mailto:contact@julia-tatouagesephemeres.fr">contact@julia-tatouagesephemeres.fr</a>
<b>Toilettage Canin</b>	<i>Boule de Poils</i> Émilie BIGNON 5 Le Boulouée	Toilettage à domicile des chiens et chats. Educateur comportementaliste, massage canin	06 62 88 61 39	
<b>Vins sur mesures</b>	<i>WINETAILORS</i> Antoine BEAUGÉ 2 rue des Hirondelles	Offre de vins sur mesure à destination des professionnels et particuliers avec plus de 600 références	06 31 81 64 67	<a href="mailto:a.beauge@winetailors.fr">a.beauge@winetailors.fr</a> <a href="https://www.facebook.com/DvinS/">https://www.facebook.com/DvinS/</a>

<b>Architectes</b>	<i>Architectes D.E.S.A.</i> Michèle & Jérôme TURBIN 3 rue de Haute Bretagne	Atelier Architecture Verte Éco construction Énergie positive	02 99 61 00 86 06 71 06 12 89	contact <a href="mailto:@architectureverte.fr">@architectureverte.fr</a> <a href="https://architectureverte.fr">https://architectureverte.fr</a>
<b>Bien-être</b>	<i>Shiatsu-Réflexologie</i> Marie-Emilie du MOUTIER 19 rue de Brocéliande	Le shiatsu et la réflexologie plantaire apportent détente physique et psychique.	06 22 80 41 47	marie.emilie.du.moutier <a href="mailto:@gmail.com">@gmail.com</a>
<b>Brocéliande Informatique de Proximité</b>	<i>BIP</i> Laurence GORTAIS 9 Le Boulouée	Initiation à l'informatique, formation à la bureautique, Internet, dépannage	02 99 61 01 92	laurence.bip <a href="mailto:@wanadoo.fr">@wanadoo.fr</a>
<b>Consultante</b>	Valérie PERENNES 4 Le Boulouée	Consultante en communica- tion auprès des TPE et asso- ciations	06 70 79 14 26	valerieperennes282 <a href="mailto:@gmail.com">@gmail.com</a>
<b>Diététicienne</b>	Elisabeth DELACROIX 4 Allée des Rossignols	Le parcours nutritionnel qui vous correspond.	06 87 61 70 88	elisadiet.delacroix <a href="mailto:@gmail.com">@gmail.com</a> <a href="http://www.elisadiet.com">www.elisadiet.com</a>
<b>Graphiste</b>	<i>AIMJ Communication</i> Steeve TESSIER 2 La Provostais	Logo, plaquette, affiche, flyers, mise à jour site Inter- net, objets publicitaires...	06 52 81 86 71	contact.aimj@gmail.com
<b>Graphiste</b>	Éric FEUVRIER 8 Lénéheuc	Création, formation et con- seil en communication Graphique	06 32 81 38 38	ericfeu@me.com
<b>Infirmière</b>	Virginie BARDOUIL 9 rue de la Mairie 35160 Monterfil	Infirmière à domicile	02 99 07 90 94	
<b>Infographiste</b>	<i>Elb3d</i> Erwan BRIAND 18 Lénéheuc	Visualisations architecturales & Design	06 20 98 28 40	site web : <a href="http://elb3d.fr">elb3d.fr</a> Skype : <a href="https://www.skype.com/fr/contacts/3dinfographisme">elb3dinfographisme</a>
<b>Jardinage</b>	Didier FEVRIER 13 rue des 2 Fontaines	Entretien de votre jardin et espaces verts	02 99 61 03 60 (le soir)	Règlement possible par CESU
<b>Relaxation</b>	Valérie TOBIE 14 rue de la Janoterie	Reiki traditionnel japonais, relaxologie de pleine conscience	06 37 92 74 89	<a href="http://www.relax-reiki-tobie.fr">www.relax-reiki-tobie.fr</a> <a href="mailto:valerie.tobie@orange.fr">valerie.tobie@orange.fr</a>
<b>Scénographe</b>	Luc PERRIER 19 Le Chêne Berhault	Conception et aménage- ment de lieux de spectacles, fixes ou éphémères	02 99 61 05 13	perrier.luc <a href="mailto:@wanadoo.fr">@wanadoo.fr</a>
<b>Services</b>	<i>DNE ATOUT SERVICE</i> Erwann DROUADAINÉ 29bis rue de Brocéliande	Conseil, rénovation, dépan- nage, réparation, entretien et pas que...	07 69 733 559	dne.atout.services <a href="mailto:@gmail.com">@gmail.com</a>

## LOISIRS HEBERGEMENT

<b>Artiste</b>	<i>Miss Ninóg</i> Armelle CARO 7 allée Beauséjour	Chant et accordéon diato- nique en concert et fest-noz. Animatrice de stages danses irlandaises adultes / enfants	06 38 86 31 23	miss.ninog@orange.fr <a href="http://armellecaro.wordpress.com">http://armellecaro.wordpress.com</a>
<b>Parc de Treffendel</b>	Parc nature, aire de pique-nique, jeux... 2 Le Gué Charet	Activité cirque : initiation, stage spectacle. Ouvert d'avril à novembre	02 99 61 04 21	www.cirquemetropole.com <a href="mailto:cirquemetropole@wanadoo.fr">cirquemetropole@wanadoo.fr</a>
<b>Gîtes</b>	Domaine de la table ronde 4 Le Gué Charet	20 gîtes de 2 à 7 personnes – semaine – nuit – week-end	02 99 06 19 74	www.ledomaine delatableronde.fr <a href="mailto:mail@ledomainedelatableronde.fr">mail@ledomainedelatableronde.fr</a>

Le Comice agricole de la Communauté de Communes de Brocéliande  
présente

# 70 ans de Passion

Lizenn  
LE MEUR

Alexandre  
BOUCARD

Gabriel  
LE GUELLEC  
CHEVALIER

Prochainement au cinéma L'Hermine  
à Plélan Le Grand

MAIRIE DE TREFFENDEL

Tél : 02 99 61 00 71 / mail : [accueil@treffendel.fr](mailto:accueil@treffendel.fr)

Mardi au vendredi : 8h à 12h

samedi : 9h à 12h

